

Tracteurs 6155M, 6155MH, 6175M, 6195M et 6210M (MY20-)

(N° de série Moteurs 6 cylindres 6068G -)
(N° de série Moteurs 6 cylindres 6068L -)
(N° de série Moteurs 6 cylindres 6068U -)



JOHN DEERE

LIVRET D'ENTRETIEN

**Tracteurs 6155M, 6155MH, 6175M,
6195M et 6210M (MY20-)**

OMAL229750 ÉDITION J3 (FRENCH)



John Deere GmbH & Co. KG
John Deere Werk Mannheim
Version européenne / Version export
PRINTED IN U.S.A.



Introduction

Introduction

LIRE CE LIVRET D'ENTRETIEN avec attention afin d'utiliser et d'entretenir correctement la machine. Toute négligence à cet égard peut entraîner des blessures ou des dommages à la machine. Ce manuel et les affichettes de sécurité à apposer sur la machine sont éventuellement disponibles dans d'autres langues (les commander auprès du concessionnaire John Deere¹).

CE LIVRET D'ENTRETIEN DOIT ÊTRE CONSIDÉRÉ comme faisant partie intégrante de la machine et doit l'accompagner en cas de revente.

LES MESURES données dans cette publication sont exprimées en unités métriques et leurs équivalents de mesure US habituels. N'utiliser que les pièces de rechange et les éléments de fixation appropriés. Les éléments de boulonnerie métrique et US nécessitent l'emploi de clés métriques et US correspondantes.

Les désignations DROITE et GAUCHE se réfèrent au sens de marche avant du tracteur.

SAISIR LES NUMÉROS D'IDENTIFICATION DU PRODUIT (NIP) aux endroits prévus aux sections Caractéristiques ou Numéros de série. Veiller à noter tous les numéros avec exactitude. En cas de vol, ils peuvent être importants pour des enquêtes de la police. Les communiquer également au concessionnaire John Deere lors de toute commande de pièces. Il est recommandé de noter ces numéros et de les conserver à un endroit sûr en dehors de la machine.

AVANT LA LIVRAISON DE CETTE MACHINE, le concessionnaire l'a soumise à une inspection.

CE TRACTEUR A ÉTÉ CONSTRUIT UNIQUEMENT pour les applications agricoles ou tâches similaires ("USAGE CONFORME"). Toute autre utilisation est contraire à l'usage prévu. Le constructeur décline toute responsabilité pour les dommages matériels ou corporels résultant d'une utilisation non conforme, les risques devant en être supportés uniquement par l'utilisateur. L'utilisation conforme inclut également le respect de toutes les conditions d'utilisation, de maintenance et d'entretien spécifiées par le fabricant.

CE TRACTEUR PEUT être utilisé, entretenu et remis en état UNIQUEMENT par des personnes familiarisées avec celui-ci, et informées des règles de sécurité en matière de prévention des accidents. Toujours respecter les consignes de prévention des accidents, ainsi que les réglementations générales en matière de sécurité, de médecine du travail et de législation routière. Le

constructeur décline toute responsabilité en cas de dommages matériels ou de blessures résultant d'une modification apportée au tracteur sans son agrément.

ENREGISTRER LES PRODUITS D'OCCASION. Si le client a acheté des produits John Deere chez un concessionnaire John Deere agréé, les informations relatives à la validation de la garantie ont été mises à jour par le concessionnaire et aucune information supplémentaire du client n'est nécessaire.

Si le client a acheté des produits John Deere d'occasion dans le cadre d'une vente aux enchères, par l'intermédiaire d'un commerçant ou directement chez un exploitant, il doit procéder immédiatement à l'enregistrement de ces produits. Pour John Deere et ses concessionnaires, la sécurité et la satisfaction des clients sont primordiales. Votre concessionnaire local John Deere est équipé au mieux pour vous fournir une excellente assistance pour votre machine. Le client est prié d'entrer les informations détaillées concernant le produit ainsi que son adresse en allant sur le site John Deere correspondant à son pays. Puis sélectionner le concessionnaire de votre choix et vous recevrez un bon pour un rabais sur l'achat de pièces John Deere.

LX25458,MY20,000096D-28-12JAN23

Performances et modifications non autorisées relatives aux émissions

Fonctionnement et entretien

Le moteur, y compris le système de contrôle des émissions, doit être utilisé et entretenu conformément aux instructions fournies avec le présent manuel pour que les performances en matière d'émissions du moteur satisfassent aux exigences s'appliquant à la catégorie/certification du moteur.

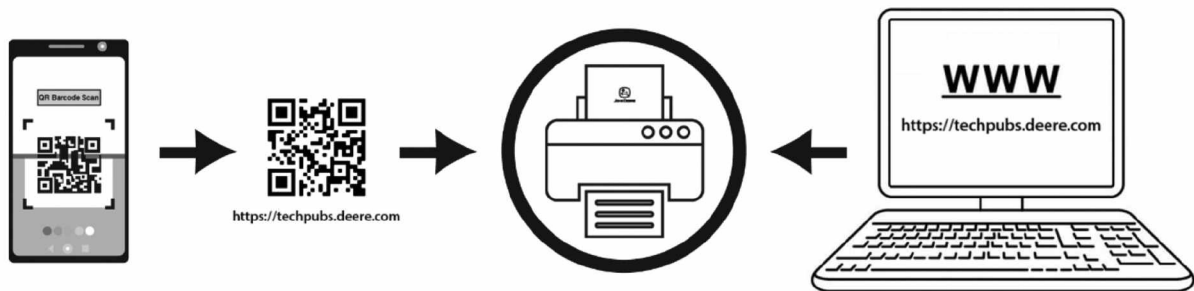
Modifications non autorisées

Aucune modification délibérée ni utilisation incorrecte du système de contrôle des émissions n'est autorisée, en particulier en ce qui concerne la désactivation ou le non-maintien d'un système de recirculation des gaz d'échappement (EGR) ou d'injection d'urée DEF. Une modification non autorisée du système de contrôle des émissions du moteur annule l'homologation de l'Union Européenne et toute garantie relative aux émissions applicable.

DX,EMISSIONS,PERFORM-28-12JAN18

¹ ou le concessionnaire agréé

Instructions de téléchargement



Instructions, manuals, and other documents may be downloaded at www.techpubs.deere.com. Scanning the QR code on a mobile device will route to the site automatically.

Les instructions, les manuels et autres documents peuvent être téléchargés à cette adresse: www.techpubs.deere.com. Scanner le QR code via un appareil mobile mène automatiquement au site.

Istruzioni, manuali e altri documenti possono essere scaricati su www.techpubs.deere.com. La scansione del codice QR su un dispositivo portatile indirizza automaticamente al sito.

Anleitungen, Handbücher und andere Dokumente können unter www.techpubs.deere.com heruntergeladen werden. Durch Scannen des QR-Codes mit einem Mobilgerät wird man automatisch zur Webseite weitergeleitet.

Las instrucciones, los manuales y otros documentos se pueden descargar en www.techpubs.deere.com. Al escanear el código QR en un dispositivo móvil, se abrirá automáticamente el sitio web.

Instruções, manuais e outros documentos podem ser baixados em www.techpubs.deere.com. A leitura do código QR em um dispositivo móvel levará você automaticamente para o site.

Инструкции, руководства и другие документы можно загрузить на странице www.techpubs.deere.com. Сканирование QR-кода на мобильном устройстве будет автоматически отправлять на сайт.

Table des matières

| | Page | | Page |
|---|-------|--|-------|
| Glossaire | | Enlever la peinture des surfaces à souder ou à réchauffer | 05-14 |
| Glossaire | 00-1 | Manipulation des composants électroniques et des supports en toute sécurité | 05-14 |
| Marques commerciales | 00-2 | Entretien en toute sécurité | 05-15 |
| Sécurité | | Rester à l'écart du système d'échappement à température élevée | 05-15 |
| Identification des consignes de sécurité | 05-1 | Nettoyage du filtre d'échappement en toute sécurité | 05-15 |
| Comprendre les termes de mise en garde | 05-1 | Ventilation du lieu de travail | 05-16 |
| Respect des consignes de sécurité | 05-1 | Étayage correct de la machine | 05-17 |
| Être prêt à agir en cas d'urgence | 05-2 | Empêcher toute mise en mouvement accidentelle de la machine | 05-17 |
| Porter des vêtements de protection | 05-2 | Stationnement de la machine en toute sécurité | 05-17 |
| Protection contre le bruit | 05-2 | Sécurité du transport du tracteur | 05-17 |
| Manipuler le carburant avec précaution — Prévenir les incendies | 05-2 | Précautions à prendre pour l'entretien du circuit de refroidissement | 05-18 |
| Manipulation du fluide de démarrage en toute sécurité | 05-3 | Précautions à prendre pour l'entretien des systèmes avec accumulateur(s) de pression | 05-18 |
| Prévention des incendies | 05-3 | Sécurité de l'entretien des pneus | 05-18 |
| En cas d'incendie | 05-3 | Précautions à prendre pour l'entretien du tracteur avec pont avant | 05-19 |
| Éviter tout risque dû à l'électricité statique lors de l'approvisionnement en carburant | 05-4 | Serrage des boulons/écrous de fixation des roues | 05-19 |
| Fixation correcte de l'arceau de sécurité | 05-4 | Attention aux liquides sous haute pression | 05-19 |
| Utilisation de l'arceau de sécurité rabattable et de la ceinture de sécurité | 05-5 | Ne pas ouvrir le circuit d'alimentation sous haute pression | 05-20 |
| Rester à l'écart des arbres de transmission en rotation | 05-5 | Remiser les équipements avec précaution | 05-20 |
| Utilisation correcte du marchepied et des mains courantes | 05-6 | Déclassement — élimination et recyclage corrects des fluides et composants | 05-20 |
| Lire les livrets d'entretien concernant les contrôleurs ISOBUS | 05-6 | Autocollants de sécurité | |
| Utilisation correcte de la ceinture de sécurité | 05-6 | Autocollants de sécurité avec pictogrammes | 05A-1 |
| Sécurité de l'utilisation du tracteur | 05-7 | Livret d'entretien | 05A-1 |
| Prévention des blessures causées par le recul de la machine | 05-8 | Utilisation correcte de la ceinture de sécurité ... | 05A-1 |
| Usage limité pour travaux forestiers | 05-8 | Crochet ramasseur | 05A-1 |
| Utilisation du tracteur avec chargeur en toute sécurité | 05-8 | Accumulateur de pression du relevage avant (tracteurs sans suspension à triple bras) | 05A-2 |
| Ne pas transporter de passagers | 05-9 | Accumulateur de pression de la suspension de l'essieu avant | 05A-2 |
| Siège passager | 05-9 | Accumulateur de pression du circuit de freinage | 05A-2 |
| Utiliser les équipements d'éclairage et de signalisation de sécurité | 05-9 | Transport de passagers interdit (uniquement Chine) | 05A-3 |
| Vitesses de sécurité pour le transport d'un équipement remorqué | 05-10 | Prises de force et pièces en rotation des équipements (Chine uniquement) | 05A-3 |
| Prudence lors de la conduite sur les pentes et les terrains irréguliers ou accidentés | 05-10 | Commande à distance de l'attelage (Chine uniquement) | 05A-3 |
| Désembourbage d'une machine | 05-11 | Circuit de refroidissement du moteur (Chine uniquement) | 05A-4 |
| Éviter tout contact avec des produits chimiques agricoles | 05-11 | Réservoir de carburant (Chine uniquement) | 05A-4 |
| Sécurité en matière de manipulation des produits chimiques agricoles | 05-12 | | |
| Manipuler les batteries avec précaution | 05-12 | | |
| Éviter toute chaleur intense près de conduites sous pression | 05-13 | | |

Suite, voir page suivante

Livret original. Toutes les informations, illustrations et caractéristiques contenues dans la présente publication sont à jour au moment de la publication, le constructeur se réservant le droit d'apporter sans notification toute modification jugée appropriée.

| Page | Page |
|---|--|
| 05A-5 | Commandes du véhicule avec boîte |
| | CommandQuad™ PLUS sans |
| | CommandARM™ 30-2 |
| Vue d'ensemble de la machine | Commandes du véhicule avec boîte |
| Vues d'identification 10-1 | CommandQuad™ PLUS avec |
| Vues d'identification 10-3 | CommandARM™ 30-3 |
| | Commandes sur la console latérale, vue |
| Livret d'entretien - Généralités | d'ensemble 30-4 |
| Généralités et portée du manuel 10A-1 | Contacteur de démarrage 30-5 |
| Comment utiliser ce manuel 10A-1 | Mode retour à l'atelier 30-5 |
| Respect des livrets d'entretien des | Dispositif antidémarrage 30-6 |
| équipements utilisés 10A-1 | Système de frein de secours 30-6 |
| | Gamme rampante – Commandes 30-7 |
| Fonctionnement du moteur | Prise de force - Commandes 30-7 |
| Utilisation dans une situation qualifiée | Attelage avant Economy - Commandes 30-8 |
| d'urgence (Union européenne) — Option | Relevage arrière - Commandes 30-8 |
| de neutralisation temporaire de la | Distributeurs auxiliaires à commande |
| réduction de puissance de la réduction | mécanique - Commandes 30-9 |
| catalytique sélective (SCR) 20-1 | Distributeurs auxiliaires à commande |
| Informations importantes sur le moteur 20-1 | électronique - Commandes 30-10 |
| Moteurs avec turbocompresseur 20-2 | Joystick mécanique (installé d'usine) 30-11 |
| Protection du moteur 20-2 | Joystick mécanique (seconde monte), |
| Avertissement "Arrêt de la machine | chargeur série R pour tracteurs série 6M |
| nécessaire" 20-2 | (MY20-) 30-11 |
| Menu du moteur 20-3 | Joystick électrique (version 1) 30-11 |
| Vérifier les témoins et consoles du moteur 20-4 | Joystick électrique (version 2) 30-12 |
| Démarrage du moteur 20-4 | Pont avant - Commandes 30-13 |
| Démarrage du moteur avec une batterie | Blocage du différentiel - Commandes 30-13 |
| volante 20-5 | iTEC™ Basic — Commande intelligente |
| Arrêt du moteur 20-6 | intégrale des équipements – Commandes 30-13 |
| Coupe-batterie (suivant équipement) 20-7 | AutoTrac™ – Commandes 30-14 |
| Stationnement du tracteur avec boîte | Bouton ISOBUS (ISB) 30-14 |
| PowrQuad™/AutoQuad™ PLUS 20-7 | Système de chauffage, de ventilation et de |
| Stationner le tracteur avec CommandQuad™ | climatisation - Commandes 30-14 |
| PLUS 20-8 | Radio A — Commandes de téléphone |
| Remorquage 20-8 | supplémentaires 30-15 |
| Remplissage du réservoir de carburant 20-8 | |
| Remplissage du réservoir d'urée DEF 20-9 | |
| | Moniteur de la console d'angle |
| Fonctionnement par temps froid | Moniteur de la console d'angle 30A-1 |
| Aides au démarrage par temps froid 20A-1 | Indicateurs d'avertissement 30A-2 |
| Réchauffer de liquide de refroidissement 20A-1 | Indicateurs numériques – Compte-tours, |
| Branchement du réchauffeur de liquide de | vitesse de déplacement, boîte de vitesses |
| refroidissement à une grille d'alimentation | et vitesse de consigne 30A-3 |
| 230 V 20A-1 | Indicateurs – Température du liquide de |
| Disjoncteur de fuite de terre, 120 V 20A-2 | refroidissement, niveau de carburant et |
| | niveau d'urée DEF 30A-3 |
| Post-traitement | Vue d'ensemble de tous les menus 30A-4 |
| Nettoyage du filtre à gaz d'échappement, | Navigation de base dans les menus 30A-5 |
| généralités 20B-1 | Console d'informations, pages d'exécution 30A-5 |
| Avertissement "Arrêt de la machine | Paramètres d'affichage, menu 30A-5 |
| nécessaire" 20B-1 | Paramètres d'affichage, luminosité 30A-6 |
| Vue d'ensemble des témoins de post- | Paramètres d'affichage, modes d'affichage |
| traitement 20B-2 | (jour/nuit) 30A-6 |
| Accès au menu du moteur 20B-4 | Paramètres d'affichage, langue 30A-7 |
| Présentation du nettoyage du filtre à gaz | Paramètres d'affichage, unités 30A-8 |
| d'échappement 20B-4 | Paramètres d'affichage, format numérique 30A-8 |
| Jauge d'urée DEF 20B-6 | Paramètres d'affichage, informations sur le |
| Vue d'ensemble du système de réduction | moniteur de la console d'angle 30A-9 |
| catalytique sélective (SCR) 20B-8 | Moniteur de travail, menu 30A-9 |
| | Moniteur de travail, compteurs A et B 30A-10 |
| Commandes de l'utilisateur | Moniteur de travail, relevés 30A-11 |
| Commandes du véhicule avec boîtes | Moniteur de travail, largeur de l'équipement 30A-12 |
| PowrQuad™ PLUS et AutoQuad™ PLUS 30-1 | Moniteur de travail, déclencheur |
| | d'enregistrement 30A-12 |
| | Gestionnaire de configuration, réglages 30A-13 |

| | Page | | Page |
|---|--------|--|-------|
| Réglage des commandes | 30A-16 | Commande intelligente intégrale de l'équipement (iTEC™) | |
| Commandes CommandARM™ | | iTEC™ Basic - Généralités | 40A-1 |
| CommandARM™, commandes (avec CommandQuad™ Plus) | 30C-1 | Navigation de base dans les menus | 40A-1 |
| Radio A—Fonctionnement | | iTEC™ Basic - Menu | 40A-1 |
| Radio A — Commandes et instruments | 30E-1 | iTEC™ Basic - Accès aux fonctions | 40A-2 |
| Radio A — Commandes de téléphone supplémentaires | 30E-2 | iTEC™ Basic, fonctionnement | 40A-2 |
| Radio A — Microphone pour applications Bluetooth | 30E-3 | iTEC™ Basic, réglages | 40A-3 |
| Radio A — Connexion de stockage de mémoire et des applications multimédia | 30E-3 | Transmission | |
| Antenne radio compatible FM, MW, LW et DAB/DAB+-(Europe uniquement) | 30E-3 | Systèmes d'entraînement - Présentation | 50-1 |
| Radio B—Fonctionnement | | Pont avant mécanique | |
| Radio B — Vues d'identification et fonctions | 30F-1 | Pont avant, éléments de commande et témoins | 50A-1 |
| Radio B — Commandes et instruments | 30F-2 | Pont avant, enclenchement et désenclenchement manuels | 50A-1 |
| Radio B—Connexion pour stockage de mémoire et applications multimédia | 30F-3 | Pont avant, enclenchement et désenclenchement automatiques | 50A-1 |
| Antenne radio compatible FM, MW, LW et DAB/DAB+-(Europe uniquement) | 30F-3 | Tracteur équipé de la suspension avant en option | 50A-2 |
| Guidage | | Blocage du différentiel | |
| Système de guidage AutoTrac™ (suivant équipement) | 40-1 | Blocage du différentiel, commandes et témoins | 50B-1 |
| Guidage Autotrac™ avec console GreenStar™ | 40-1 | Blocage du différentiel, enclenchement/désenclenchement manuel | 50B-1 |
| Guidage AutoTrac™ Basic avec moniteur de la console d'angle | 40-2 | Blocage du différentiel, enclenchement/désenclenchement automatique | 50B-1 |
| Sécurité de l'utilisation des systèmes de guidage | 40-3 | Freins | |
| Activation du système AutoTrac™ Basic | 40-3 | Freins de service hydrauliques | 50C-1 |
| Désactivation du système AutoTrac™ Basic | 40-4 | Système de frein de secours | 50C-2 |
| Touche de retour automatique AutoTrac™ | 40-4 | Frein hydraulique de remorque à conduite unique (suivant équipement) | 50C-3 |
| Enclenchement du système AutoTrac™ Basic | 40-4 | Frein hydraulique de remorque à deux conduites* (suivant équipement) | 50C-3 |
| Désenclenchement du système AutoTrac™ Basic | 40-4 | Frein pneumatique de remorque (suivant équipement) | 50C-4 |
| Réactivation du système AutoTrac™ Basic au passage suivant | 40-5 | Contrôle des freins de remorque | 50C-5 |
| Menu du système AutoTrac™ Basic | 40-5 | Connecteur femelle du système de freinage de remorque | 50C-6 |
| Carte du système AutoTrac™ Basic | 40-6 | Stationnement du tracteur avec boîte PowrQuad™/AutoQuad™ PLUS | 50C-6 |
| Diagramme d'état d'AutoTrac™ | 40-7 | Stationner le tracteur avec CommandQuad™ PLUS | 50C-7 |
| Configuration du passage sur AutoTrac™ Basic | 40-8 | Cale d'immobilisation | 50C-7 |
| Largeur de voie sur Autotrac™ Basic | 40-10 | Transmission - Généralités | |
| Taille de décalage sur AutoTrac™ Basic | 40-11 | Réduction de la consommation de carburant | 50D-1 |
| Machine sur le système AutoTrac™ Basic | 40-11 | Sélection de la vitesse de déplacement adéquate | 50D-1 |
| Réglage du système AutoTrac™ Basic | 40-12 | Remarques sur le changement de monte en pneu | 50D-2 |
| Mode de correction StarFire™ | 40-14 | Enclenchement du réducteur gamme rampante | 50D-2 |
| Calibrage du TCM sur AutoTrac™ Basic | 40-14 | Tableaux des vitesses de déplacement et valeurs SRI | 50D-3 |
| Clé USB StarFire™ | 40-16 | Vitesses de déplacement, boîte PowrQuad™ PLUS 30 km/h (16/16), tracteurs 6155M - Pneus avec SRI 825 et 875 | 50D-3 |
| État du GPS StarFire™ | 40-17 | | |
| Réglages bloqués du système AutoTrac™ Basic | 40-18 | | |
| À propos du système AutoTrac™ Basic | 40-18 | | |
| Valeurs de décalage du récepteur GPS | 40-19 | | |
| Informations sur AutoTrac™ Universal | 40-19 | | |

Table des matières

| | Page | | Page |
|---|--------|--|--------|
| Vitesses de déplacement, boîte PowrQuad™ PLUS 30 km/h (16/16), tracteurs 6155M - Pneus avec SRI 925 | 50D-4 | Vitesses de déplacement, boîte CommandQuad™ PLUS avec Eco Shift™ pour 40 km/h (20/20), sur tracteurs 6155M - Pneus avec SRI 825, 875 et 925 | 50D-21 |
| Vitesses de déplacement, boîte PowrQuad™ PLUS 30 km/h (16/16), tracteurs 6155MH - Pneus avec SRI 875 et 925 | 50D-5 | Vitesses de déplacement, boîte CommandQuad™ PLUS avec Eco Shift™ pour 40 km/h (20/20), sur tracteurs 6210M - Pneus avec SRI 875, 925 et 975 | 50D-22 |
| Vitesses de déplacement, boîte PowrQuad™ PLUS pour 30 km/h (16/16), sur tracteurs 6210M - Pneus avec SRI 875, 925 et 975 ... | 50D-5 | Vitesses de déplacement, boîte CommandQuad™ PLUS avec Eco Shift™ pour 40 km/h (20/20), sur tracteurs 6175M et 6195M - Pneus avec SRI 875, 925 et 975 | 50D-23 |
| Vitesses de déplacement, boîte PowrQuad™ PLUS 30 km/h (16/16), tracteurs 6175M et 6195M - Pneus avec SRI 875, 925 et 975 ... | 50D-6 | | |
| Vitesses de déplacement, boîtes PowrQuad™ PLUS et AutoQuad™ PLUS 30 km/h (20/20), tracteurs 6155MH - Pneus avec SRI 875 et 925 | 50D-7 | Boîte PowrQuad™ PLUS | |
| Vitesses de déplacement, boîtes PowrQuad™ PLUS et AutoQuad™ PLUS 40 km/h (20/20), tracteurs 6155M - Pneus avec SRI 825 et 875 | 50D-8 | Boîte PowrQuad™ PLUS, commandes | 50F-1 |
| Vitesses de déplacement, boîtes PowrQuad™ PLUS et AutoQuad™ PLUS pour 40 km/h (20/20), sur tracteurs 6155M - Pneus à SRI 925 | 50D-9 | Boîte PowrQuad™ PLUS, verrouillage de stationnement | 50F-1 |
| Vitesses de déplacement, boîtes PowrQuad™ PLUS et AutoQuad™ PLUS pour 40 km/h (20/20), sur tracteurs 6210M - Pneus avec SRI 875, 925 et 975 | 50D-11 | Boîte PowrQuad™ PLUS™, levier d'inverseur | 50F-1 |
| Vitesses de déplacement, boîtes PowrQuad Plus™ et AutoQuad Plus™ pour 40 km/h (20/20), sur tracteurs 6175M et 6195M - Pneus à SRI 875, 925 et 975 | 50D-12 | Boîte PowrQuad™ PLUS™, levier de gammes | 50F-2 |
| Vitesses de déplacement, boîte AutoQuad™ PLUS avec Eco Shift™ pour 40 km/h (20/20), sur tracteurs 6155M - Pneus à SRI 825 et 875 | 50D-13 | Boîte PowrQuad™ PLUS, touches de passage des vitesses | 50F-3 |
| Vitesses de déplacement, boîte AutoQuad™ PLUS avec Eco Shift™ pour 40 km/h (20/20), sur tracteurs 6210M - Pneus avec SRI 875, 925 et 975 | 50D-14 | PowrQuad™ PLUS™, pédale d'embrayage et bouton d'embrayage | 50F-4 |
| Vitesses de déplacement, boîte AutoQuad™ PLUS avec Eco Shift™ pour 40 km/h (20/20), sur tracteurs 6175M et 6195M - Pneus à SRI 875, 925 et 975 | 50D-15 | Boîte PowrQuad™ PLUS™, pédale d'accélération et manette d'accélération | 50F-5 |
| Vitesses de déplacement, transmission CommandQuad™ PLUS pour 30 km/h (20/20), sur tracteurs 6155MH - Pneus avec SRI 825, 875 et 925 | 50D-17 | Boîte PowrQuad™ PLUS, régime moteur de consigne | 50F-5 |
| Vitesses de déplacement, boîte CommandQuad™ PLUS pour 40 km/h (20/20), sur tracteurs 6155M - Pneus SRI 825, 875 et 925 | 50D-18 | Boîte PowrQuad™ PLUS™, fonctionnement par temps froid | 50F-6 |
| Vitesses de déplacement, boîte CommandQuad™ PLUS pour 40 km/h (20/20), sur tracteurs 6210M - Pneus SRI 875, 925 et 975 | 50D-19 | Boîte PowrQuad™ PLUS, mode retour à l'atelier | 50F-6 |
| Vitesses de déplacement, boîte CommandQuad™ PLUS pour 40 km/h (20/20), sur tracteurs 6175M et 6195M - Pneus SRI 875, 925 et 975 | 50D-20 | Boîte PowrQuad™ PLUS, remorquage du tracteur | 50F-6 |
| | | Boîte PowrQuad™ PLUS, menu | 50F-7 |
| | | Symboles du menu de la boîte de vitesses | 50F-7 |
| | | Boîte PowrQuad™ PLUS, PowrReverser™ | 50F-7 |
| | | Boîte PowrQuad™ PLUS, rapport des vitesses en marche avant/arrière | 50F-8 |
| | | PowrQuad™ PLUS™, alarme de marche arrière | 50F-8 |
| | | Boîte AutoQuad™ PLUS | |
| | | Boîte AutoQuad™ PLUS, commandes | 50G-1 |
| | | Boîte AutoQuad™ PLUS™, verrouillage de stationnement | 50G-1 |
| | | Boîte AutoQuad™ PLUS™, levier d'inverseur | 50G-1 |
| | | Boîte AutoQuad™ PLUS™, levier de gammes | 50G-2 |
| | | Boîte AutoQuad™ PLUS, touches de passage des vitesses | 50G-3 |
| | | Boîte AutoQuad™ PLUS™, pédale d'embrayage et bouton d'embrayage | 50G-4 |
| | | Boîte AutoQuad™ PLUS™, passage automatique des vitesses | 50G-5 |
| | | Boîte AutoQuad™ PLUS™, pédale d'accélération et manette d'accélération | 50G-5 |
| | | Boîte AutoQuad™ PLUS™, régime moteur de consigne | 50G-5 |
| | | Boîte AutoQuad™ PLUS™, fonctionnement par temps froid | 50G-6 |

Table des matières

| Page | Page | | |
|---|--------|--|--------|
| Boîte de vitesses AutoQuad™ PLUS Transmission, mode retour à l'atelier | 50G-6 | Boîte CommandQuad™ PLUS, marche/arrêt du statisme avec prise de force | 50H-17 |
| Boîte AutoQuad™ PLUS, Remorquage du tracteur | 50G-7 | Boîte CommandQuad™ PLUS, fonction AutoClutch | 50H-18 |
| Boîte AutoQuad™ PLUS, menu | 50G-7 | Boîte CommandQuad™ PLUS, alarme de marche arrière | 50H-19 |
| Symboles du menu de la boîte de vitesses | 50G-8 | Prise de force, attelages et chapes d'attelage | |
| Boîte AutoQuad™ PLUS, passage des vitesses | 50G-8 | Relevage—Force de levage maximale | 60-1 |
| Boîte AutoQuad™ PLUS, PowrReverser™ | 50G-9 | Prise de force - Généralités | |
| Boîte AutoQuad™ PLUS™, rapport des vitesses en marche avant/arrière | 50G-9 | Prise de force avant — Garant de prise de force | 60A-1 |
| Boîte AutoQuad™ PLUS™, alarme de marche arrière | 50G-10 | Prise de force arrière — Garant de prise de force | 60A-1 |
| Boîte CommandQuad™ PLUS | | Garant de prise de force non rotatif | -2 |
| Boîte CommandQuad™ PLUS, commandes sans CommandARM™ | 50H-1 | Instructions d'utilisation | 60A-2 |
| Boîte CommandQuad™ PLUS, commandes avec CommandARM™ | 50H-2 | Régimes de prise de force | 60A-3 |
| Boîte CommandQuad™ PLUS, levier de commande du verrouillage de stationnement | 50H-2 | Options de prise de force | 60A-3 |
| Boîte CommandQuad™ PLUS, levier d'inverseur | 50H-3 | Prise de force avant | |
| Boîte CommandQuad™ PLUS, unité de commande de gamme | 50H-4 | Prise de force avant | 60B-1 |
| Boîte CommandQuad™ PLUS, levier de sélection | 50H-5 | Enclenchement et désenclenchement de la prise de force avant | 60B-1 |
| Boîte CommandQuad™ PLUS, réglage de la vitesse de déplacement maximale | 50H-6 | Prise de force avant — Fonction de désenclenchement automatique de la prise de force | 60B-2 |
| Boîte CommandQuad™ PLUS, pédale d'accélération et manette d'accélération | 50H-6 | Prise de force arrière | |
| Boîte CommandQuad™ PLUS, régime moteur de consigne | 50H-7 | Prise de force arrière | 60C-1 |
| Boîte CommandQuad™ PLUS, sélection du rapport de démarrage | 50H-7 | Enclenchement et désenclenchement de la prise de force arrière | 60C-1 |
| Boîte CommandQuad™ PLUS, pédales de frein et pédale d'embrayage (fonction AutoClutch) | 50H-8 | Prise de force arrière — Sélection du régime standard (prise de force à sélecteur de régime) | 60C-2 |
| Boîte CommandQuad™ PLUS, fonctions de conduite spéciales | 50H-8 | Prise de force arrière — Commande à distance et fonction | 60C-3 |
| Boîte CommandQuad™ PLUS, réglage des caractéristiques de conduite | 50H-9 | Prise de force arrière — Fonction de désenclenchement automatique de la prise de force | 60C-4 |
| Boîte CommandQuad™ PLUS, manoeuvre avec remorque sur terrains en pente glissants | 50H-9 | Prise de force arrière — Changement de l'embout de prise de force | 60C-5 |
| Boîte CommandQuad™ PLUS, arrêt et stationnement du tracteur | 50H-10 | Prise de force arrière — Raccordement d'un équipement | 60C-6 |
| Boîte CommandQuad™ PLUS, mode retour à l'atelier | 50H-11 | Attelage avant | |
| Boîte CommandQuad™ PLUS, remorquage du tracteur | 50H-11 | Commandes de l'attelage avant Economy | 60D-1 |
| Boîte CommandQuad™ PLUS, menu | 50H-13 | Attelage avant Economy | 60D-1 |
| Symboles du menu de la boîte de vitesses | 50H-13 | Attelage avant - Barre de poussée | 60D-5 |
| Boîte CommandQuad™ PLUS, rapports de démarrage | 50H-14 | Attelage avant - Positions de la barre de poussée | 60D-6 |
| Boîte CommandQuad™ PLUS, PowrReverser™ | 50H-15 | Attelage avant - Barre de poussée en forme de crochet | 60D-6 |
| Boîte CommandQuad™ PLUS, rapport des vitesses en marche avant/arrière | 50H-15 | Attelage arrière | |
| Boîte CommandQuad™ PLUS, régime minimum | 50H-16 | Attelage arrière — Menu | 60E-1 |
| Boîte CommandQuad™ PLUS, anticipation de charge | 50H-16 | Attelage arrière — Fonctionnement sans CommandARM™ | 60E-2 |
| | | Attelage arrière—Fonctionnement avec CommandARM™ | 60E-3 |
| | | Relevage arrière — Réglage de la butée de contrôle de position | 60E-4 |

| | Page | | Page |
|---|--------|---|-------|
| Attelage arrière — Conduite sous charge avec équipement porté | 60E-4 | Commande à distance pour chape d'attelage (suivant équipement) | 60F-8 |
| Attelage arrière — Amortissement de l'attelage | 60E-5 | Crochet ramasseur hydraulique (à commande mécanique) | 60F-8 |
| Attelage arrière — Limitation de la hauteur de levage | 60E-5 | Crochet ramasseur hydraulique (à commande électrique) | 60F-9 |
| Attelage arrière — Réglage de la vitesse de descente | 60E-5 | Circuit hydraulique | |
| Attelage arrière — Réglage de la vitesse de relevage | 60E-6 | Distributeurs auxiliaires (SCV) — Prélèvement d'huile maximum autorisé | 70-1 |
| Attelage arrière — Réglage du contrôle d'effort/de position | 60E-6 | Distributeurs auxiliaires (SCV) — Prélèvement d'huile, avec transmission hydrostatique (avec circuit hydraulique à pression et débit optimisés) | 70-1 |
| Relevage arrière — Utilisation du contrôle d'effort | 60E-7 | Utilisation de vérins hydrauliques à grand volume | 70-2 |
| Attelage arrière — Position flottante | 60E-8 | Réservoir d'huile supplémentaire (suivant équipement) | 70-2 |
| Attelage arrière — Commande à distance | 60E-9 | | |
| Attelage arrière — Commande directe | 60E-9 | Raccords hydrauliques | |
| Attelage 3 points | 60E-10 | Raccords des distributeurs auxiliaires | 70A-1 |
| Barres de traction en profilé d'acier | 60E-10 | Branchement des flexibles hydrauliques aux distributeurs auxiliaires | 70A-1 |
| Barres de traction télescopiques | 60E-11 | Débranchement des flexibles hydrauliques des distributeurs auxiliaires | 70A-3 |
| Barres de traction à raccord rapide (à crochet) | 60E-11 | Branchement ou débranchement des flexibles hydrauliques sur les ou des distributeurs auxiliaires sur l'attelage avant (suivant équipement) | 70A-4 |
| Accrochage d'équipements portés ou tractés à l'attelage trois points | 60E-12 | Branchements hydrauliques pour équipements et moteurs hydrauliques | 70A-6 |
| Alignement de l'équipement | 60E-13 | Branchement des équipements au distributeur auxiliaire | 70A-8 |
| Barre de poussée | 60E-13 | Soupape Power Beyond réglable | 70A-9 |
| Positions de la barre de poussée | 60E-14 | | |
| Barre de poussée du type crochet | 60E-14 | Distributeurs auxiliaires - Commandes | |
| Barre de poussée hydraulique (suivant équipement) | 60E-15 | SCV — Réglage des commandes | 70B-1 |
| Réglage des bielles de relevage | 60E-16 | SCV mécaniques — Commandes | 70B-1 |
| Bielles de relevage — Réglage du flottage vertical | 60E-17 | SCV mécaniques — levier de commande | 70B-1 |
| Cales de débattement, catégorie III/IIIN (suivant équipement) | 60E-18 | SCV mécaniques — Verrouillage de transport | 70B-3 |
| Barre stabilisatrice (suivant équipement) | 60E-19 | SCV électroniques — Commandes | 70B-3 |
| Dispositif de stabilisation (suivant équipement) | 60E-19 | SCV électroniques — Levier de commande | 70B-4 |
| Barres de traction — Réglage de l'écartement | 60E-19 | SCV électroniques — Position neutre | 70B-6 |
| Réglage des barres de traction pour catégorie II/IIIN ou III (suivant équipement) | 60E-20 | SCV électroniques — Position d'extension et de déclat d'extension | 70B-6 |
| Barres de traction télescopiques — Conversion catégories III et IIIN (suivant équipement) | 60E-21 | SCV électroniques — Position rétraction et de déclat de rétraction | 70B-7 |
| | | SCV électroniques — Position flottante (verrouillage) | 70B-7 |
| Chapes d'attelage | | Distributeurs auxiliaires - Réglages | |
| Chapes d'attelage - Préambule | 60F-1 | Distributeurs auxiliaires mécaniques — Vitesse de relevage | 70C-1 |
| Barre d'attelage, CAT. II | 60F-1 | Distributeurs auxiliaires mécaniques — Réglage du mode de fonction | 70C-1 |
| Utilisation correcte de la barre d'attelage | 60F-1 | Distributeurs auxiliaires mécaniques — Réglages de pression pour la série 450 | 70C-1 |
| Verrouillage des axes d'attelage | 60F-1 | SCV électroniques — Menu | 70C-2 |
| Verrouillage de la chape d'attelage réglable en hauteur | 60F-2 | SCV électroniques — Réglage du débit et du débit du SCV | 70C-2 |
| Loquet pour les barres de traction télescopiques | 60F-3 | SCV électroniques — Mode chargeur | 70C-3 |
| Chape d'attelage | 60F-3 | SCV électroniques — Mode Joystick | 70C-4 |
| Chape d'attelage avec fixation par crochet ou rotule (rigide) | 60F-4 | SCV électroniques — Réglages avancés | 70C-4 |
| Attelage à rotule (version 1) réglable en hauteur | 60F-5 | | |
| Attelage à rotule (version 2) réglable en hauteur | 60F-6 | | |
| Chape d'attelage réglable en hauteur | 60F-7 | | |

Table des matières

| Page | Page | | |
|---|--------|---|--------|
| Capteur de présence du conducteur (uniquement pour l'Amérique du Nord, l'Australie et la Nouvelle-Zélande) | 70C-5 | Appariement des pneus — Essieu de pont avant mécanique, tracteurs 6090M à 6210M (MY20-) avec cabine | 80-9 |
| Chargeur frontal | | Étiquetage des pneus—Détermination de la capacité de charge des pneus | 80-12 |
| Bâti d'accrochage de chargeur frontal pour chargeurs 620R/623R | 70D-1 | Indice de charge du pneu | 80-13 |
| Bâti d'accrochage de chargeur frontal pour chargeurs 640R/643R, 660R/663R et 680R/683R | 70D-2 | Pressions des pneus | 80-13 |
| Chargeur frontal — Déverrouillage hydraulique rapide (suivant équipement) | 70D-2 | Consignes pour les pressions des pneus | 80-14 |
| Chargeur frontal — Influence du régime moteur sur la fonction de levage | 70D-2 | Sélection de la pression de gonflage des pneus | 80-15 |
| Joystick mécanique (installé d'usine) — Commandes | 70D-3 | Roues avant, pneus et largeurs de voie | |
| Joystick mécanique (seconde monte), chargeur série R pour tracteurs de série 6M (MY20-) — Commandes | 70D-4 | Roues et pneus — Préambule | 80A-1 |
| Joystick électrique — Identification de la version | 70D-5 | Essieu avant réglable—Contrôle du pincement | 80A-1 |
| Joystick électrique (version 1) — Commandes | 70D-5 | Essieu avant réglable de type B—Réglage du pincement | 80A-1 |
| Joystick électrique (version 1) — Configuration et fonctions | 70D-6 | Essieu avant réglable de type B—Serrage des vis d'essieu et de roues | 80A-2 |
| Joystick électrique (version 1) — Fonction de verrouillage (verrouillage de transport) | 70D-7 | Essieu avant réglable de type B—Réglage des largeurs de voie de roue | 80A-2 |
| Joystick électrique (version 2) — Commandes | 70D-8 | Essieu avant réglable de type B—Largeurs de voie | 80A-3 |
| Joystick électrique (version 2) — Système de détection de présence des mains | 70D-9 | Pneus avant avec pont avant | 80A-4 |
| Joystick électrique (version 2) — Système de détection de présence des mains, message d'erreur | 70D-10 | Essieu de pont avant — Contrôle et réglage du pincement | 80A-4 |
| Joystick électrique (version 2) — Configuration et fonctions | 70D-11 | Essieu de pont avant — Contrôle du pincement (méthode conventionnelle) | 80A-4 |
| Joystick électrique (version 2) — Préréglages disponibles | 70D-13 | Essieu de pont avant—Contrôle du pincement à l'aide d'un outil de mesure à laser pour roues | 80A-4 |
| Joystick électrique (version 2) — Fonction de verrouillage (verrouillage de transport) | 70D-14 | Essieu de pont avant — Réglage du pincement | 80A-5 |
| Roues et pneus | | Instructions de réglage de la largeur de voie avant avec jantes à 2, 8 et 16 positions | 80A-5 |
| Modèles de tracteur et essieux correspondants—Vue d'ensemble, tracteurs 6090M à 6210M (MY20-) avec cabine | 80-1 | Essieu avant en trois pièces (édition 2)— Largeurs de voie pour roues avant avec jantes à 2 positions (6155M) | 80A-7 |
| Roues et pneus — Préambule | 80-2 | Essieu avant en trois pièces (version 2)— Largeurs de voie pour roues avant avec jantes à 2 positions (6175M et 6195M) | 80A-8 |
| Consignes générales concernant les roues, les pneus et les voies | 80-2 | Essieu avant en trois pièces (édition 2)— Largeurs de voie pour roues avant avec jantes à 2 positions (6210M) | 80A-10 |
| Prévention des contacts entre les roues ou les ailes avant et les composants du tracteur | 80-3 | Essieu avant en trois pièces (édition 2)— Largeurs de voie pour roues avant avec jantes à 8 positions (6155M) | 80A-11 |
| Changement de monte en pneus | 80-4 | Essieu avant en trois pièces (version 2)— Largeurs de voie pour roues avant avec jantes à 8 positions (6175M et 6195M) | 80A-12 |
| Modification de l'appariement des pneus | 80-6 | Essieu avant en trois pièces (édition 2)— Largeurs de voie pour roues avant avec jantes à 8 positions (6210M) | 80A-14 |
| Utilisation de roues jumelées (montage rapide) | 80-6 | Essieu avant en trois pièces (édition 2)— Largeurs de voie pour roues avant avec jantes à 16 positions (6155M) | 80A-16 |
| Sécurité de l'entretien des pneus | 80-7 | Essieu avant en trois pièces (édition 2)— Largeurs de voie pour roues avant avec jantes à 16 positions (6155MH) | 80A-19 |
| Précautions à prendre pour changer une roue | 80-7 | Essieu avant en trois pièces (version 2)— Largeurs de voie pour roues avant avec jantes à 16 positions (6175M et 6195M) | 80A-20 |
| Remplacement de roues avec masses de lestage | 80-8 | Essieu avant en trois pièces (édition 2)— Largeurs de voie pour roues avant avec jantes à 16 positions (6210M) | 80A-22 |
| Appariement des pneus — Essieu avant réglable, tracteurs 6090M à 6155M (MY20-) avec cabine | 80-8 | | |

| | Page | | Page |
|---|--------|---|--------|
| Butée de braquage et aile – Réglages | | | |
| Réglage des ailes | 80B-1 | Largeurs de voie pour roues arrière avec jantes à 16 positions—Essieux fixes, diamètre du cercle de fixation de 275 mm (6155M) | 80C-9 |
| Essieu avant en trois pièces (version 2)— Identification du type d'essieu | 80B-2 | Largeurs de voie pour roues arrière avec jantes à 16 positions—Essieux fixes, diamètre du cercle de fixation 275 mm (6155MH) | 80C-11 |
| Remarques sur le réglage des ailes | 80B-3 | Largeurs de voie pour roues arrière avec jantes à 16 positions—Essieux fixes, diamètre du cercle de fixation 275 mm (6175M et 6195M) | 80C-13 |
| Essieu avant en trois pièces (version 2)— Remarques sur le réglage de la butée de braquage (750 et 755) | 80B-4 | Roues réglables en acier en combinaison avec des essieux arrière réglables | 80C-17 |
| Essieu avant en trois pièces (version 2)— Réglage des ailes fixes et des butées de braquage (750) partie 1 | 80B-6 | Remarques sur les roues arrière—Essieux réglables, diamètre de moyeu 86, 92 et 100 mm avec manchons de serrage coniques simples | 80C-18 |
| Essieu avant en trois pièces (version 2)— Réglage des ailes fixes et des butées de braquage (750) partie 2 | 80B-15 | Essieux réglables, diamètre du moyeu 86, 92 et 100 mm avec manchons de serrage coniques simple—Réglage des largeurs de voie pour roues arrière en fonte | 80C-19 |
| Essieu avant en trois pièces (version 2)— Réglage des ailes pivotantes et de la butée de braquage (750) partie 1 | 80B-25 | Essieux réglables, moyeu de 86, 92 et 100 mm avec manchons de serrage coniques simple—Réglage des largeurs de voie pour roues arrière en acier (avec pignon de réglage) | 80C-20 |
| Essieu avant en trois pièces (version 2)— Réglage des ailes pivotantes et de la butée de braquage (750) partie 2 | 80B-34 | Essieux réglables, moyeu de 86, 92 et 100 mm avec manchons de serrage coniques simple—Réglage des largeurs de voie pour roues arrière en acier (sans pignon de réglage) | 80C-20 |
| Roues arrière, pneus et largeurs de voie | | | |
| Roues et pneus — Préambule | 80C-1 | Largeurs de voie pour roues arrière avec jantes à 2 positions—Essieux réglables, diamètre de moyeu 92 mm (6155M) | 80C-21 |
| Instructions de réglage de la largeur de voie arrière pour roues avec jantes à 2, 8 et 16 positions (essieu fixe) | 80C-1 | Largeurs de voie pour roues arrière avec jantes à 2 positions—Essieux réglables, diamètre de moyeu 92 mm (6175M et 6195M) | 80C-24 |
| Largeurs de voie pour roues arrière avec jantes à 2 positions—Essieux fixes, diamètre du cercle de fixation de 275 mm (6155M) | 80C-2 | Largeurs de voie pour roues arrière avec jantes à 2 positions, type renforcé— Essieux réglables, diamètre du moyeu 92 mm (6155M) | 80C-27 |
| Largeurs de voie pour roues arrière avec jantes à 2 positions—Essieux fixes, diamètre du cercle de fixation de 275 mm (6175M et 6195M) | 80C-3 | Largeurs de voie pour roues arrière avec jantes à 2 positions, type renforcé— Essieux réglables, diamètre du moyeu 92 mm (6175M et 6195M) | 80C-28 |
| Largeurs de voie pour roues arrière avec jantes à 2 positions—Essieux fixes, diamètre du cercle de fixation de 335 mm (6210M) | 80C-4 | Largeurs de voie pour roues arrière avec jantes à 2 positions—Essieux réglables, diamètre de moyeu 100 mm (6210M) | 80C-29 |
| Largeurs de voie pour roues arrière avec jantes à 2 positions, type renforcé— Essieux fixes, diamètre du cercle de fixation 275 mm (6155M) | 80C-4 | Cabine | |
| Largeurs de voie pour roues arrière avec jantes à 2 positions, type renforcé— Essieux fixes, diamètre du cercle de fixation 275 mm (6175M et 6195M) | 80C-5 | Classification de la cabine selon la norme EN 15695-1 (relative à l'application de produits phytosanitaires et d'engrais liquides) | |
| Largeurs de voie pour roues arrière avec jantes à 8 positions—Essieux fixes, diamètre du cercle de fixation de 275 mm (6155M) | 80C-5 | Éviter tout contact avec des produits chimiques agricoles | |
| Largeurs de voie pour roues arrière avec jantes à 8 positions—Essieux fixes, diamètre du cercle de fixation 275 mm (6155MH) | 80C-6 | Élimination des pesticides nocifs sur les véhicules | |
| Largeurs de voie pour roues arrière avec jantes à 8 positions—Essieux fixes, diamètre du cercle de fixation 275 mm (6175M et 6195M) | 80C-7 | Issues de secours | |
| Largeurs de voie pour roues arrière avec jantes à 8 positions—Essieux fixes, diamètre du cercle de fixation de 335 mm (6210M) | 80C-8 | Arceau/cadre de sécurité (ROPS) | |
| | | Structure de protection contre la chute d'objets (FOPS) | |
| | | Utilisation de la ceinture de sécurité | |

Table des matières

| | Page | | Page |
|---|--------|---|--------|
| Emplacement de l'extincteur | 90-5 | Prise ISOBUS (ISB), attelage avant (non disponible pour tous les modèles) | 90H-5 |
| Tracteurs avec suspension de cabine | 90-5 | Prise de remorque sept plots, attelage arrière .. | 90H-5 |
| | | Prise de remorque sept plots, attelage avant ... | 90H-6 |
| Réglage du fauteuil | | Accessoires | |
| Réglage et fonctions du fauteuil (série 6M) | 90A-1 | Vide-poches | 90I-1 |
| Accoudoir CommandARM™ — Réglage de hauteur | 90A-4 | Commandes de désengagement rapide du circuit hydraulique et des phares de travail sur chargeur frontal (suivant équipement) | 90I-1 |
| Siège passager à des fins de formation | 90A-4 | Activation et désactivation de l'alarme de marche arrière (équipement en option) | 90I-1 |
| Colonne de direction | | Pose des moniteurs supplémentaires | 90I-2 |
| Réglage du volant | 90B-1 | Ouverture des vitres latérales et arrière | 90I-2 |
| Rétroviseurs | | Vitre arrière - Guides de câbles | 90I-2 |
| Rétroviseurs extérieurs, réglables manuellement | 90C-1 | Trappe de pavillon (suivant équipement) | 90I-3 |
| Réglage du rétroviseur intérieur | 90C-1 | Store pare-soleil | 90I-3 |
| Marchepieds | | Bouchon de remplissage de réservoir verrouillable | 90I-3 |
| Marchepieds et mains courantes | 90D-1 | | |
| Marchepieds et mains courantes (6155MH) | 90D-1 | Lestage pour des performances optimales | |
| Dépose et repose du marchepied de gauche ... | 90D-2 | Informations de lestage et principes directeurs pour tracteurs à pneus simples | 100-1 |
| Dépose et repose du marchepied de droite | 90D-2 | Consignes générales pour le poids du tracteur en fonction de la puissance du moteur (selon UN ECE R120, ch étant l'unité de mesure) | 100-1 |
| Système d'essuie-glace et de lave-glace | | Sélection de masses | 100-2 |
| Essuie-glace et lave-glace | 90E-1 | Charge sur les roues arrière | 100-2 |
| Système de chauffage/ventilation/climatisation | | Mesure du patinage des roues arrière | 100-3 |
| Système de chauffage, ventilation et climatisation | 90F-1 | Remplissage des pneus avec de l'eau | 100-3 |
| Éclairage | | Vidanger les pneus | 100-4 |
| Vue d'ensemble de l'éclairage | 90G-1 | Changement des masses de lestage de roue en toute sécurité (type A) | 100-5 |
| Manette des clignotants et de l'avertisseur sonore | 90G-4 | Changement des masses de lestage de roue en toute sécurité (Type B) | 100-5 |
| Contacteur d'éclairage | 90G-4 | Masse à l'attelage trois points | 100-6 |
| Sélection des phares principaux | 90G-5 | Fixation de la masse de lestage à fixation rapide sur l'attelage avant | 100-6 |
| Sélection des phares de travail | 90G-6 | Fixation de la masse de lestage à fixation rapide à l'attelage arrière | 100-7 |
| Phares de travail de l'équipement ISOBUS | 90G-8 | Fixation de la masse de lestage à fixation rapide au support de masses | 100-8 |
| Feux de remorque (suivant équipement) | 90G-8 | Pose des masses frontales | 100-9 |
| Allumage des feux de détresse | 90G-9 | Masses frontales (Argentine uniquement) | 100-10 |
| Gyrophare (en option) | 90G-9 | | |
| Plafonniers | 90G-10 | Transport | |
| Éclairage de marchepied | 90G-10 | Transport du tracteur | 110-1 |
| Prise de remorque 7 plots | 90G-10 | Arrimage du tracteur sur une remorque de transport | 110-1 |
| Prises d'alimentation | | Lavage de la machine après son déchargement | 110-3 |
| Prise pour console GreenStar™ | 90H-1 | Conduite sur la voie publique | 110-4 |
| Connecteur femelle Ethernet pour console universelle (suivant équipement) | 90H-1 | Charges, remorquage | 110-4 |
| Prise 3 plots et prise multiple (12 V, ECE) | 90H-1 | Désembourbage d'une machine | 110-5 |
| Prise 12 V/allume-cigares | 90H-2 | Remorquage du tracteur | 110-6 |
| Prise signaux électroniques conforme à la norme ISO 11786 | 90H-2 | Boîte PowrQuad™ PLUS, remorquage du tracteur | 110-6 |
| Prise ISOBUS dans la cabine | 90H-3 | Boîte AutoQuad™ PLUS, Remorquage du tracteur | 110-6 |
| Prise de diagnostic (bus CAN) | 90H-3 | Boîte CommandQuad™ PLUS, remorquage du tracteur | 110-6 |
| Radio A — Connexion de stockage de mémoire et des applications multimédia | 90H-3 | | |
| Radio B—Connexion pour stockage de mémoire et applications multimédia | 90H-4 | | |
| Prise 3 plots (12 V, ECE), attelage avant | 90H-4 | | |
| Prise ISOBUS (ISB), attelage arrière | 90H-4 | | |

| | Page | | Page |
|--|---------|---|--------|
| Carburant, lubrifiants et liquide de refroidissement | | Autres lubrifiants | |
| Oilscan™ et CoolScan™ | 200-1 | Huile de transmission et hydraulique | 200E-1 |
| Gazole | | Huile pour essieu du pont avant | 200E-1 |
| Gazole | 200A-1 | Graisse universelle pour pression extrême (EP) | 200E-2 |
| Manipulation et stockage du gazole | 200A-2 | Graisse pour systèmes de graissage automatisés | 200E-2 |
| Pouvoir lubrifiant du gazole | 200A-2 | Graisse | 200E-3 |
| Contrôle du gazole | 200A-2 | Graisse universelle | 200E-3 |
| Biogazole | 200A-2 | Mélange de lubrifiants | 200E-4 |
| Réduction de l'effet du froid sur les moteurs diesel | 200A-4 | Stockage des lubrifiants | 200E-4 |
| Additifs pour gazole | 200A-5 | Autres lubrifiants et lubrifiants synthétiques | 200E-4 |
| Urée DEF | | Entretien – Généralités | |
| Urée DEF — Utilisation sur les moteurs avec réduction catalytique sélective (SCR) | 200B-1 | Informations requises relatives aux émissions | 210-1 |
| Remplissage du réservoir d'urée DEF | 200B-1 | Sécurité lors de la maintenance et du nettoyage | 210-1 |
| Stockage de l'urée DEF | 200B-2 | Utilisation de nettoyeurs haute pression | 210-1 |
| Contrôle de l'urée DEF | 200B-3 | Respect des intervalles d'entretien | 210-1 |
| Mise au rebut de l'urée DEF | 200B-3 | Intervalles d'entretien | 210-2 |
| Huile moteur — Moteurs Tier 4 Final uniquement | | Menu Entretien | 210-2 |
| Huile de rodage pour moteur diesel | 200CA-1 | Ouverture du capot moteur | 210-4 |
| Huile pour moteur diesel — Tier 4 Interim/ Phase IIIB, Tier 4 Final/Phase IV, et Phase V | 200CA-1 | Ouverture des portes de visite | 210-4 |
| Intervalles de purge d'huile moteur et de remplacement du filtre | 200CA-2 | Purge de l'air du circuit d'alimentation (moteurs 6 cylindres) | 210-4 |
| Périodicité des opérations d'entretien d'huile pour moteur diesel utilisé à haute altitude . | 200CA-2 | Mise sur cric du tracteur, points de levage | 210-6 |
| Huile moteur — Moteurs Tier 2 uniquement | | Instructions générales concernant l'état du tracteur | 210-8 |
| Huile de rodage pour moteur diesel | 200CB-1 | Inspection/remplacement des flexibles hydrauliques | 210-8 |
| Huile pour moteur diesel — Moteurs Tier 2/ Phase II | 200CB-1 | Consignes importantes concernant l'alternateur | 210-8 |
| Intervalles de purge d'huile moteur et de remplacement du filtre | 200CB-2 | Remarque sur les roues et les pneus | 210-9 |
| Périodicité des opérations d'entretien d'huile pour moteur diesel utilisé à haute altitude . | 200CB-2 | Remarques, avant le démarrage initial et entretien quotidien | 210-9 |
| Huile moteur — Moteurs Tier 3 uniquement | | Information sur les numéros de série du moteur, phase et post-traitement | 210-9 |
| Huile de rodage pour moteur diesel | 200CC-1 | Instructions de démarrage de la climatisation ... | 210-9 |
| Huile pour moteur diesel — Moteurs Tier 3/ Phase IIIA | 200CC-1 | Couples de serrage pour boulonnerie US | 210-10 |
| Intervalles de purge d'huile moteur et de remplacement du filtre | 200CC-2 | Couples de serrage pour boulonnerie métrique | 210-11 |
| Périodicité des opérations d'entretien d'huile pour moteur diesel utilisé à haute altitude . | 200CC-2 | Intervalles d'entretien — Uniquement pour les tracteurs avec moteurs Tier 4 Final (6 cylindres) | |
| Liquide de refroidissement moteur | | GÉNÉRALITÉS | 210B-1 |
| Liquide de refroidissement pour moteur diesel (moteur avec chemises de cylindre humides) | 200D-1 | Remarques | 210B-1 |
| Utilisation en climats chauds | 200D-2 | Entretien quotidien ou toutes les 10 heures de service | 210B-1 |
| Qualité de l'eau pour mélange avec du liquide de refroidissement concentré | 200D-2 | Entretien (selon le besoin, tous les ans, tous les 2 et 3 ans) - Uniquement sur les tracteurs avec moteurs Tier 4 Final (6 cylindres) | 210B-2 |
| Contrôle du point de gel du liquide de refroidissement | 200D-3 | Entretien périodique - Uniquement sur les tracteurs avec moteurs Tier 4 Final (6 cylindres) | 210B-3 |
| | | Intervalles d'entretien pour l'huile moteur et le filtre à huile moteur | 210B-3 |
| | | Vidange de l'huile moteur et remplacement du filtre | 210B-6 |
| | | Vidange de l'huile moteur et remplacement du filtre | 210B-7 |

| Page | Page |
|---|--|
| Vidange de l'huile moteur et remplacement du filtre 210B-8 | Entretien après 100 heures de service 210C-16 |
| Vidange de l'huile moteur et remplacement du filtre 210B-9 | Entretien des 500 heures de service 210C-16 |
| Voir Entretien des filtres à air du moteur et de la cabine 210B-10 | Entretien des 1000 heures de service 210C-18 |
| Voir Entretien des filtres à air du moteur et de la cabine 210B-11 | Entretien des 1500 heures de service 210C-19 |
| Entretien du circuit de refroidissement 210B-12 | Entretien des 2000 heures de service 210C-20 |
| Entretien du circuit de refroidissement 210B-13 | Entretien des 2500 heures de service 210C-22 |
| Entretien du système d'urée DEF 210B-14 | Entretien des 3000 heures de service 210C-23 |
| Entretien du système d'urée DEF 210B-16 | Entretien des 3500 heures de service 210C-24 |
| Tous les ans 210B-18 | Entretien des 4000 heures de service 210C-25 |
| Tous les ans 210B-19 | Entretien des 4500 heures de service 210C-27 |
| Entretien des 100 heures de service 210B-20 | Entretien des 5000 heures de service 210C-28 |
| Entretien des 750 heures de service 210B-20 | Entretien des 5500 heures de service 210C-29 |
| Entretien des 1500 heures de service 210B-22 | Entretien des 6000 heures de service 210C-30 |
| Entretien des 2250 heures de service 210B-23 | Entretien des 6500 heures de service 210C-32 |
| Entretien des 3000 heures de service 210B-24 | Entretien des 7000 heures de service 210C-33 |
| Entretien des 3750 heures de service 210B-26 | Entretien des 7500 heures de service 210C-34 |
| Entretien des 4500 heures de service 210B-27 | Entretien des 8000 heures de service 210C-35 |
| Entretien des 5250 heures de service 210B-28 | Entretien des 8500 heures de service 210C-37 |
| Entretien des 6000 heures de service 210B-29 | Entretien des 9000 heures de service 210C-38 |
| Entretien des 6750 heures de service 210B-31 | Entretien des 9500 heures de service 210C-39 |
| Entretien des 7500 heures de service 210B-32 | Entretien des 10000 heures de service 210C-40 |
| Entretien des 8250 heures de service 210B-33 | Information sur les autres entretiens 210C-43 |
| Entretien des 9000 heures de service 210B-35 | Carnet pour autres entretiens 210C-44 |
| Entretien des 9750 heures de service 210B-36 | |
| Entretien des 10000 heures de service 210B-37 | |
| Information sur les autres entretiens 210B-38 | |
| Carnet pour autres entretiens 210B-39 | |
| Intervalles d'entretien — Uniquement pour les tracteurs avec moteurs Tier 2 (6155M à 6195M) et Tier 3 (6210M) | |
| GÉNÉRALITÉS 210C-1 | |
| Remarques 210C-1 | |
| Entretien quotidien ou toutes les 10 heures de service 210C-1 | |
| Entretien (selon le besoin, tous les ans, tous les 2 et 3 ans) - Uniquement sur les tracteurs avec moteurs Tier 2 (6155M à 6195M) et Tier 3 (6210M) 210C-2 | |
| Entretien périodique - Uniquement sur les tracteurs avec moteurs Tier 2 (6155M à 6195M) et Tier 3 (6210M) 210C-3 | |
| Intervalles d'entretien pour l'huile moteur et le filtre à huile moteur 210C-3 | |
| Vidange de l'huile moteur et remplacement du filtre 210C-6 | |
| Vidange de l'huile moteur et remplacement du filtre 210C-7 | |
| Vidange de l'huile moteur et remplacement du filtre 210C-8 | |
| Vidange de l'huile moteur et remplacement du filtre 210C-9 | |
| Voir Entretien des filtres à air du moteur et de la cabine 210C-10 | |
| Voir Entretien des filtres à air du moteur et de la cabine 210C-11 | |
| Entretien du circuit de refroidissement 210C-12 | |
| Entretien du circuit de refroidissement 210C-13 | |
| Tous les ans 210C-14 | |
| Tous les ans 210C-15 | |
| | Intervalles d'entretien — Uniquement pour les tracteurs avec moteurs Tier 3 (6155M à 6195M) |
| | GÉNÉRALITÉS 210D-1 |
| | Remarques 210D-1 |
| | Entretien quotidien ou toutes les 10 heures de service 210D-1 |
| | Entretien (selon le besoin, tous les ans, tous les 2 et 3 ans) - Uniquement sur les tracteurs avec moteurs Tier 3 (6155M à 6195M) 210D-2 |
| | Entretien périodique - Uniquement sur les tracteurs avec moteurs Tier 3 (6155M à 6195M) 210D-3 |
| | Intervalles d'entretien pour l'huile moteur et le filtre à huile moteur 210D-3 |
| | Vidange de l'huile moteur et remplacement du filtre 210D-6 |
| | Vidange de l'huile moteur et remplacement du filtre 210D-7 |
| | Vidange de l'huile moteur et remplacement du filtre 210D-8 |
| | Vidange de l'huile moteur et remplacement du filtre 210D-9 |
| | Voir Entretien des filtres à air du moteur et de la cabine 210D-10 |
| | Voir Entretien des filtres à air du moteur et de la cabine 210D-11 |
| | Entretien du circuit de refroidissement 210D-12 |
| | Entretien du circuit de refroidissement 210D-13 |
| | Tous les ans 210D-14 |
| | Tous les ans 210D-15 |
| | Entretien des 100 heures de service 210D-16 |
| | Entretien des 750 heures de service 210D-17 |
| | Entretien des 1500 heures de service 210D-18 |
| | Entretien des 2250 heures de service 210D-19 |
| | Entretien des 3000 heures de service 210D-20 |
| | Entretien des 3750 heures de service 210D-22 |
| | Entretien des 4500 heures de service 210D-23 |
| | Entretien des 5250 heures de service 210D-24 |

| | Page | | Page |
|---|---------|--|---------|
| Entretien des 6000 heures de service | 210D-25 | Remplacement de l'ampoule des clignotants et feux de position sur ceinture cabine | 220B-16 |
| Entretien des 6750 heures de service | 210D-27 | Remplacement de l'ampoule des phares principaux sur ceinture cabine | 220B-17 |
| Entretien des 7500 heures de service | 210D-28 | Remplacement de l'ampoule du feu stop/ clignotant arrière sur l'aile | 220B-17 |
| Entretien des 8250 heures de service | 210D-29 | Remplacement de l'ampoule du phare de travail (rond) | 220B-18 |
| Entretien des 9000 heures de service | 210D-31 | Remplacement de l'ampoule du phare de travail (ovale) | 220B-19 |
| Entretien des 9750 heures de service | 210D-32 | Remplacement de l'ampoule d'éclairage de la plaque d'immatriculation | 220B-19 |
| Entretien des 10000 heures de service | 210D-33 | Remplacement de l'ampoule du gyrophare | 220B-20 |
| Information sur les autres entretiens | 210D-34 | Remplacement de l'ampoule de l'éclairage de la cabine | 220B-21 |
| Carnet pour autres entretiens | 210D-35 | Remplacement de l'ampoule de l'éclairage de l'unité de commande de la transmission | 220B-21 |
| Entretien – Nettoyage | | | |
| Nettoyage du radiateur, du ventilateur à entraînement visco, du condenseur et de la zone du moteur | 220A-1 | | |
| Nettoyage des filtres à air de la cabine | 220A-1 | | |
| Contrôle du filtre à carburant (moteurs 6 cylindres) | 220A-2 | | |
| Contrôle du séparateur d'eau (suivant équipement) | 220A-2 | | |
| Entretien du réservoir de carburant | 220A-3 | | |
| Nettoyage de la crépine sur la goulotte de remplissage du réservoir d'urée DEF | 220A-3 | | |
| Contrôle du filtre de l'orifice de dégazage du réservoir d'urée DEF | 220A-4 | | |
| Nettoyage du réservoir d'urée DEF | 220A-4 | | |
| Entretien – Installation électrique | | | |
| Mise hors tension du circuit électrique de la batterie | 220B-1 | | |
| Accès à la batterie | 220B-1 | | |
| Accès aux fusibles | 220B-2 | | |
| Fusible et relais de l'aide au démarrage thermoélectrique | 220B-2 | | |
| Fusibles et relais de l'aide au démarrage thermoélectrique, uniquement sur les tracteurs sans post-traitement | 220B-3 | | |
| Fusibles et relais du système de freinage de remorque | 220B-3 | | |
| PLB - Fusibles et relais | 220B-4 | | |
| LCS - Fusibles et relais, 1re partie | 220B-7 | | |
| LCS - Fusibles et relais, 2e partie | 220B-8 | | |
| PSB - Fusibles et relais | 220B-11 | | |
| Contrôle de la mise à la masse du moteur | 220B-12 | | |
| Démarrreur | 220B-13 | | |
| Contrôle du dispositif de sécurité de l'actionnement de la prise de force | 220B-13 | | |
| Contrôle de l'inhibiteur de mouvement (boîtes PowrQuad™ PLUS et AutoQuad PLUS™) | 220B-13 | | |
| Contrôle de l'inhibiteur de mouvement (boîte CommandQuad™) | 220B-13 | | |
| Contrôle d'éclairage | 220B-14 | | |
| Sécurité de la manipulation des ampoules halogènes | 220B-14 | | |
| Sécurité lors de la maintenance et du nettoyage | 220B-15 | | |
| Remplacement de l'ampoule du feu de croisement sur le phare principal dans le capot moteur | 220B-15 | | |
| Remplacement de l'ampoule du feu de route sur le phare principal dans le capot moteur | 220B-15 | | |
| Remplacement de l'ampoule du phare de travail dans le capot moteur | 220B-16 | | |
| | | Entretien – Contrôle des couples de serrage de la boulonnerie | |
| | | Serrage des vis d'essieu avant — Essieu avant réglable, type B | 220C-1 |
| | | Serrage des vis de roue avant — Essieu avant réglable type B | 220C-1 |
| | | Serrage des vis de roue avant — Essieux du pont avant | 220C-1 |
| | | Serrage des vis de roue arrière — Essieux fixes | 220C-2 |
| | | Serrage des vis de roue arrière — Essieux réglables, diamètre de moyeu 86, 92 et 100 mm avec manchons de serrage coniques simples | 220C-3 |
| | | Serrage des vis des masses de lestage de roues | 220C-3 |
| | | Contrôle du couple de serrage de la boulonnerie du relevage avant - | 220C-3 |
| | | Bâti d'accrochage de chargeur frontal (entretien) | 220C-4 |
| | | Serrage des vis de la barre d'attelage CAT II | 220C-4 |
| | | Serrage des vis de la chape d'attelage, rails de guidage | 220C-4 |
| | | Serrage des vis de l'attelages à rotule avec barres de traction pour le guidage forcé | 220C-5 |
| | | Serrage des vis du crochet ramasseur | 220C-5 |
| | | Entretien – Vérifications | |
| | | Contrôle du niveau d'huile moteur (moteurs 6 cylindres) | 220D-1 |
| | | Contrôle d'usure de la courroie d'entraînement du moteur | 220D-1 |
| | | Contrôle du ventilateur à entraînement visco du circuit de refroidissement | 220D-1 |
| | | Contrôle du niveau de liquide de refroidissement (moteurs 6 cylindres) | 220D-1 |
| | | Contrôle des flexibles d'aspiration d'air - Moteurs 6 cylindres | 220D-2 |
| | | Contrôle du niveau d'huile du carter d'essieu sur l'essieu du pont avant (750 et 755) | 220D-2 |
| | | Contrôle du niveau d'huile des réductions finales sans freins sur l'essieu du pont avant (750 et 755) | 220D-3 |
| | | Contrôle de l'accumulateur de la suspension de l'essieu avant | 220D-3 |

| Page | Page | | |
|--|---------|--|---------|
| Contrôler le niveau d'huile hydraulique/de transmission | 220D-3 | Essieu de pont avant (750 et 755)—Vidange de l'huile des réductions finales avec frein | 220E-13 |
| Récipient d'huile de fuite (suivant équipement) | 220D-4 | Essieu de pont avant (750 et 755) — Vidange de l'huile des réductions finales sans frein | 220E-14 |
| Inspection des flexibles hydrauliques | 220D-4 | Essieu de pont avant (750 et 755) — Vidange de l'huile du carter d'essieu | 220E-15 |
| Contrôle de la suspension mécanique de cabine | 220D-4 | Remplacement des filtres à huile de transmission/hydraulique | 220E-16 |
| Contrôle des mécanismes de fermeture et des joints en caoutchouc des portes, des vitres et de la trappe de pavillon de la cabine | 220D-5 | Vidange de l'huile hydraulique/de transmission et nettoyage de la crépine d'aspiration | 220E-17 |
| Inspection de la ceinture de sécurité | 220D-5 | Essieu arrière surélevé - Vidange de l'huile (suivant équipement) | 220E-18 |
| Contrôle des freins | 220D-5 | Remplacement de la cartouche du dessiccateur d'air du système de freinage pneumatique | 220E-18 |
| Purge et contrôle du système de freinage | 220D-5 | Remplacement du filtre à huile de prise de force avant (suivant équipement) | 220E-18 |
| Contrôle de l'absence d'eau de condensation dans le système de freinage pneumatique .. | 220D-5 | Vidange de l'huile de la prise de force avant (suivant équipement) | 220E-19 |
| Contrôle de l'usure de l'attelage à commande manuelle | 220D-6 | | |
| Contrôle de l'usure de la chape d'attelage CUNA (à commande manuelle) | 220D-7 | Entretien – Lubrification | |
| Contrôle de l'usure de la chape d'attelage (à commande à distance) | 220D-7 | Généralités sur la lubrification | 220F-1 |
| Dispositif d'attelage, contrôle des rails de guidage | 220D-8 | Lubrification non planifiée | 220F-1 |
| Contrôle de l'usure de la chape d'attelage avec fixation par crochet | 220D-9 | Lubrification du tracteur - Points de lubrification | 220F-2 |
| Contrôle de l'usure de l'attelage à rotule | 220D-9 | Lubrification du support de l'embout de prise de force arrière | 220F-4 |
| Contrôle de l'usure de la barre d'attelage | 220D-10 | Lubrification des roulements d'essieu arrière (suivant équipement) | 220F-5 |
| Contrôle de l'usure du crochet d'attelage du crochet ramasseur | 220D-10 | Lubrification des graisseurs de l'essieu avant réglable de type B | 220F-5 |
| | | | |
| Entretien – Changement | | Pannes et remèdes | |
| Remplacement des ampoules | 220E-1 | Boîte de vitesses | 300A-1 |
| Remplacement du filtre à huile moteur | 220E-1 | Circuit hydraulique | 300A-1 |
| Vidange de l'huile moteur (moteurs 6 cylindres) | 220E-1 | Distributeurs auxiliaires | 300A-2 |
| Vidange de l'huile moteur - Uniquement pour les tracteurs avec Tier 2 (6155M à 6195M) et moteurs Tier 3 (6210M) | 220E-2 | Moteur | 300A-3 |
| Remplacement du filtre du séparateur d'huile dans l'orifice de dégazage du carter-moteur (suivant équipement) | 220E-3 | Installation électrique | 300A-5 |
| Remplacement des filtres à carburant (moteurs 6 cylindres) | 220E-4 | Cabine | 300A-5 |
| Remplacement de l'amortisseur de vibration de torsion du moteur (moteurs 6 cylindres uniquement) | 220E-5 | | |
| Remplacement du filtre à air moteur | 220E-5 | Pannes et remèdes – Codes de diagnostic et personnalisation | |
| Remplacement de l'élément de sécurité du filtre à air moteur | 220E-5 | Témoins d'arrêt, entretien, information et avertissements de sécurité | 300B-1 |
| Remplacement des filtres à air de la cabine | 220E-6 | Menu Diagnostics | 300B-2 |
| Remplacement du filtre à charbon actif du filtre à air de la cabine (suivant équipement) | 220E-7 | Codes de diagnostic | 300B-2 |
| Vidange du liquide de refroidissement (moteurs 6 cylindres) | 220E-7 | Saisie des adresses de diagnostic (niveau client) | 300B-3 |
| Remplacement du filtre de la pompe d'injection d'urée DEF | 220E-8 | | |
| Position de pose du filtre d'urée DEF en ligne .. | 220E-10 | Remisage | |
| Remplacement du filtre d'urée DEF en ligne .. | 220E-11 | Arrêt du tracteur durant une durée prolongée | 400-1 |
| Remplacement du filtre à particules (FAP) | 220E-13 | Remise en service | 400-1 |
| Pont avant—Instructions pour la vidange d'huile (corps de pont et réductions finales) | 220E-13 | | |
| | | Caractéristiques | |
| | | GÉNÉRALITÉS | 500A-1 |
| | | Remarque sur les caractéristiques | 500A-1 |
| | | Dimensions (6155M, avec essieu avant réglable) | 500A-1 |
| | | Dimensions (6155M, avec essieu de pont avant) | 500A-2 |
| | | Dimensions (6155MH, avec essieu de pont avant mécanique) | 500A-4 |

Table des matières

| | Page | | Page |
|--|---------|---|---------|
| Dimensions (6175M et 6195M, avec essieu de pont avant mécanique) | 500A-5 | Charges tractées maximales autorisées (6155MH) | 500A-47 |
| Dimensions (6210M, avec essieu de pont avant) | 500A-6 | Charges tractées maximales autorisées (6155MH, Tier 2) | 500A-48 |
| Moteur (6155M) | 500A-7 | Charges tractées maximales autorisées (6155MH, Tier 3) | 500A-48 |
| Moteur (6155M, Tier 2) | 500A-8 | Charges tractées maximales autorisées (6155M, 6175M et 6195M) | 500A-49 |
| Moteur (6155M, Tier 3) | 500A-9 | Charges tractées maximales autorisées (6155M, 6175M et 6195M, Tier 2) | 500A-50 |
| Moteur (6155MH) | 500A-9 | Charges tractées maximales autorisées (6155M, 6175M et 6195M, Tier 3) | 500A-50 |
| Moteur (6155MH, Tier 2) | 500A-10 | Charges tractées maximales autorisées (6210M, Tier 3) | 500A-51 |
| Moteur (6155MH, Tier 3) | 500A-11 | Calcul de la masse autorisée | 500A-52 |
| Moteur (6175M) | 500A-12 | Installation électrique | 500A-52 |
| Moteur (6175M, Tier 2) | 500A-12 | Vibrations | 500A-52 |
| Moteur (6175M, Tier 3) | 500A-13 | Cabine, classification | 500A-53 |
| Moteur (6195M) | 500A-14 | Niveau sonore | 500A-53 |
| Moteur (6195M, Tier 2) | 500A-15 | Identification des systèmes de climatisation ... | 500A-53 |
| Moteur (6195M, Tier 3) | 500A-15 | Remarque de sécurité concernant l'installation ultérieure des composants et/ou des appareils électriques ou électroniques | 500A-53 |
| Moteur (6210M, Tier 3) | 500A-16 | Émissions de dioxyde de carbone (CO ₂) | 500A-54 |
| Puissance à la prise de force (6155M) | 500A-17 | Union économique eurasiatique | 500A-55 |
| Puissance à la prise de force (6155M, Tier 2) | 500A-17 | Durée de vie calculée de la machine | 500A-55 |
| Puissance à la prise de force (6155M, Tier 3) | 500A-18 | République de Corée — Déclaration de garantie relative au contrôle des émissions non routières — Allumage par compression | 500A-55 |
| Puissance à la prise de force (6155MH) | 500A-18 | Autocollant de certification du système de contrôle des émissions (Corée) | 500A-57 |
| Puissance à la prise de force (6155MH, Tier 2) | 500A-19 | Déclaration de garantie du système de contrôle des émissions pour la Chine | 500A-58 |
| Puissance à la prise de force (6155MH, Tier 3) | 500A-19 | | |
| Puissance à la prise de force (6175M) | 500A-20 | Numéros de série | |
| Puissance à la prise de force (6175M, Tier 2) | 500A-20 | Plaques constructeur | 500B-1 |
| Puissance à la prise de force (6175M, Tier 3) | 500A-20 | Plaque d'identification du produit et des numéros de série des composants | 500B-1 |
| Puissance à la prise de force (6195M) | 500A-21 | Plaque du numéro d'identification du produit ... | 500B-1 |
| Puissance à la prise de force (6195M, Tier 2) | 500A-21 | Numéro de série du moteur | 500B-2 |
| Puissance à la prise de force (6195M, Tier 3) | 500A-22 | Numéro de série de la transmission | 500B-4 |
| Puissance à la prise de force (6210M, Tier 3) | 500A-22 | Différentiel avec numéro de série de réduction finale | 500B-4 |
| Boîte de vitesses (6155M) | 500A-23 | Numéro de série du pont avant | 500B-5 |
| Transmission (6155MH) | 500A-24 | Numéro de série du poste de conduite | 500B-5 |
| Boîte de vitesses (6175M et 6195M) | 500A-24 | Numéro de série du fauteuil du conducteur ... | 500B-6 |
| Transmission (6210M, Tier 3) | 500A-25 | Numéros de série des sous-ensembles | 500B-6 |
| Attelage (6155M) | 500A-26 | | |
| Attelage (6155MH) | 500A-27 | Changement de propriétaire | |
| Attelage (6175M et 6195M) | 500A-27 | Enregistrement des changements de propriétaire | 600-1 |
| Attelage (6210M, Tier 3) | 500A-28 | | |
| Circuit hydraulique (6155M et 6155MH) | 500A-29 | Inspection avant livraison | |
| Circuit hydraulique (6175M et 6195M) | 500A-29 | Remarques sur l'inspection avant livraison | 700-1 |
| Circuit hydraulique (6210M, Tier 3) | 500A-29 | Procédure d'entretien | 700-2 |
| Capacités (6155M) | 500A-30 | | 700-4 |
| Capacités (6155M, Tier 2) | 500A-31 | Copie au propriétaire | 700-5 |
| Capacités (6155M, Tier 3) | 500A-31 | | 700-6 |
| Capacités (6155MH) | 500A-32 | Copie concessionnaire | 700-7 |
| Capacités (6155MH, Tier 2) | 500A-32 | | 700-8 |
| Capacités (6155MH, Tier 3) | 500A-33 | | |
| Capacités (6175M et 6195M) | 500A-34 | | |
| Capacités (6175M et 6195M, Tier 2) | 500A-34 | | |
| Capacités (6175M et 6195M, Tier 3) | 500A-35 | | |
| Capacités (6210M, Tier 3) | 500A-36 | | |
| Prélèvement d'huile | 500A-36 | | |
| Utilisation de vérins hydrauliques à grand volume | 500A-37 | | |
| Charges et poids, partie 1 (6155M) | 500A-37 | | |
| Charges et poids, partie 1 (6155MH) | 500A-38 | | |
| Charges et poids, partie 1 (6175M et 6195M) | 500A-39 | | |
| Charges et poids, partie 1 (6210M, Tier 3) | 500A-40 | | |
| Charges et poids - Partie 2, à partir de MY19 | 500A-43 | | |
| Capacité maximale autorisée de charge d'essieu et des pneus | 500A-44 | | |
| Calcul de la charge verticale maximale autorisée sur la chape d'attelage | 500A-46 | | |

Page

Nous vous aidons à faire votre travail

| | |
|--------------------------------------|-------|
| Pièces de rechange John Deere | IBC-1 |
| Outillage adéquat | IBC-1 |
| Personnel après-vente qualifié | IBC-1 |
| Service rapide | IBC-1 |

Glossaire

Glossaire

| | | |
|---|--|---|
| | O | Régime moyen |
| | ++ | Vitesse maximale |
| Tours par minute | tr/min | Abréviation |
| Climatisation | Climatisation | Système utilisé pour la climatisation du poste de conduite |
| Courant alternatif | Climatisation | Courant électrique dont la direction s'inverse à intervalles réguliers |
| Accessoires | ACC | Installation électrique auxiliaire |
| Contrôleur d'accoudoir | ACU | Système de commande des fonctions du tracteur monté sur l'accoudoir |
| Boîte AutoQuad Plus | AQ+ | Boîte à embrayage partiellement assisté |
| Système de qualité de l'air | AQS | Système de contrôle de l'air conditionné dans le poste de conduite |
| Commande de température automatique | ATC | Abréviation |
| Intensité de démarrage à froid | CCA | Intensité de la batterie par temps froid |
| CommandCenter™ | CC | Système informatisé de contrôle du tracteur |
| Manuel technique composant | CTM | Manuel technique pour l'entretien des composants |
| Urée DEF | DEF | Diesel Exhaust Fluid (fluide d'échappement diesel = urée DEF) |
| Courant continu | CC | Courant électrique circulant dans un seul sens |
| Filtre à particules diesel | FAP | Abréviation |
| Système de pesée dynamique | DWS | Système permettant d'enregistrer les poids et les quantités (chargeur frontal) |
| Contrôleur du moteur | ECU | Système informatisé utilisé pour régler le régime moteur |
| Electric-Hydraulic: | EH | Fonctions des soupapes hydrauliques à commande électrique |
| Contrôle de position électrohydraulique | EHDC | Abréviation |
| distributeur auxiliaire à commande électrohydraulique | Distributeur auxiliaire électrohydraulique | Soupape de commande sélective entraînée par contacteurs magnétiques électriques |
| Composants électroniques | ELX | Abréviation |
| Mise à niveau électronique | ESL | Mise à niveau électronique du chargeur (chargeur frontal) |
| Vitesse préréglée de marche avant | FSS | Commande de vitesse pour la transmission à variation continue |
| Gallons par minute | gpm | Débit volumique mesuré pendant une minute |
| Contrôleur d'attelage | HCU | Système informatisé commandant les fonctions du relevage |
| Version renforcée | HD | Abréviation |
| Décharge à haute intensité | HID | Feux spéciaux au xénon utilisés pour l'éclairage frontal |
| Commande de patinage du relevage | HSC | Système assisté par ordinateur pour assister la commande de la réaction en fonction de la traction du relevage |
| Boîtier d'instruments | ICU | Système informatisé commandant les fonctions d'alerte du tracteur |
| Allumage | IGN | Commande de démarrage et d'arrêt du moteur |
| Système de gestion des équipements | IMS | Dispositif servant à contrôler les fonctions au cours des virages en bout de champ |
| International Standards Organization (Organisation internationale de normalisation) | ISO | Abréviation |
| Assistance électronique du conducteur | iTEC | Abbreviation for I ntelligent T otal E quipment C ontrol |
| Litres par minute | l/min | Débit volumique mesuré pendant une minute |
| Mise à niveau horizontale automatique | LTH | Alignement automatique du chargeur lors d'un changement de conditions de conduite (inclinaison), (chargeur frontal) |
| Pont avant mécanique | Pont avant | Essieu avant entraîné mécaniquement |
| Boîte PowrQuad Plus | PQ+ | Boîte à embrayage partiellement assisté |
| Régulateur de pression | PCV | Dispositif de régulation de la pression d'un circuit |
| Numéro d'identification produit (NIP) | BROCHE | Numéro de série d'identification du produit |
| Prise de force | Prise de force | Abréviation |
| Retour à la position | RTP | Amener le cadre de levage du chargeur et le chargeur automatiquement à la position présélectionnée (chargeur frontal) |
| Contrôleur pour distributeur auxiliaire | SCU | Système informatisé commandant les fonctions des distributeurs auxiliaires |
| Distributeur auxiliaire | Distributeur auxiliaire | Dispositif utilisé pour commander les fonctions hydrauliques à distance |
| Véhicule lent | SMV | Panneau d'avertissement placé à l'arrière du tracteur |
| Automatisation tracteur/équipement | TIA | Abréviation de T ractor I mplement A utomation Inclus dans le TIM. |

Glossaire

| | | |
|-----------------------------|-----|--|
| Gestion équipement/tracteur | TIM | Abréviation de Tractor Implement Management Application ISOBUS |
| Suspension d'essieu avant | TLS | Abréviation de Triple Link Suspension |

LX25458,MY20,000096F-28-03SEP20

Marques commerciales

| Marques commerciales | |
|----------------------|---------------------------------------|
| AutoPowr™ | Marque commerciale de Deere & Company |
| AutoPowr™/IVT™ | Marque commerciale de Deere & Company |
| AutoQuad™ II | Marque commerciale de Deere & Company |
| AutoQuad™ Plus | Marque commerciale de Deere & Company |
| AutoTrac™ | Marque commerciale de Deere & Company |
| Bio Hy-Gard™ | Marque commerciale de Deere & Company |
| ClimaTrak™ | Marque commerciale de Deere & Company |
| ComfortGard™ | Marque commerciale de Deere & Company |
| ComfortGard Deluxe™ | Marque commerciale de Deere & Company |
| CommandARM™ | Marque commerciale de Deere & Company |
| CommandCenter™ | Marque commerciale de Deere & Company |
| CommandPRO™ | Marque commerciale de Deere & Company |
| CommandQuad™ | Marque commerciale de Deere & Company |
| Cool-Gard™ II | Marque commerciale de Deere & Company |
| CoolScan™ | Marque commerciale de Deere & Company |
| CoolScan PLUS™ | Marque commerciale de Deere & Company |
| Deere | Marque commerciale de Deere & Company |
| Eco Shift™ | Marque commerciale de Deere & Company |
| EasyGuide™ | Marque commerciale de Deere & Company |
| DieselScan™ | Marque commerciale de Deere & Company |
| FieldCruise™ | Marque commerciale de Deere & Company |
| Field Doc™ | Marque commerciale de Deere & Company |
| Field Office™ | Marque commerciale de Deere & Company |
| GreenStar™ | Marque commerciale de Deere & Company |
| Hy-Gard™ | Marque commerciale de Deere & Company |

| Marques commerciales | |
|----------------------|---------------------------------------|
| ILS™ | Marque commerciale de Deere & Company |
| iTEC™ | Marque commerciale de Deere & Company |
| iTEC™ Basic | Marque commerciale de Deere & Company |
| iTEC™ Pro | Marque commerciale de Deere & Company |
| IVT™ | Marque commerciale de Deere & Company |
| IVT Selector™ | Marque commerciale de Deere & Company |
| JDLink™ | Marque commerciale de Deere & Company |
| JDOffice™ | Marque commerciale de Deere & Company |
| John Deere | Marque commerciale de Deere & Company |
| Oilscan™ | Marque commerciale de Deere & Company |
| Parallel Tracking™ | Marque commerciale de Deere & Company |
| Plus-50™ | Marque commerciale de Deere & Company |
| PowerTech™ | Marque commerciale de Deere & Company |
| PowerTech™ Plus | Marque commerciale de Deere & Company |
| PowerZero™ | Marque commerciale de Deere & Company |
| PowrQuad™ | Marque commerciale de Deere & Company |
| PowrQuad™ Plus | Marque commerciale de Deere & Company |
| PowrReverser™ | Marque commerciale de Deere & Company |
| Service ADVISOR™ | Marque commerciale de Deere & Company |
| SERVICEGARD™ | Marque commerciale de Deere & Company |
| StarFire™ | Marque commerciale de Deere & Company |
| StarFire™ iTC | Marque commerciale de Deere & Company |
| StellarSupport™ | Marque commerciale de Deere & Company |
| SyncroPlus™ | Marque commerciale de Deere & Company |
| TLS™ | Marque commerciale de Deere & Company |

| Marques commerciales | |
|---|--|
| Tractor-Implement Automation™ (automatisation tracteur/ équipement) | Marque commerciale de Deere & Company |

LX25458.MY20.0000970-28-05MAY23

Sécurité

Identification des consignes de sécurité



T81389—UN—28JUN13

Ceci est un symbole de mise en garde. Il est apposé sur la machine ou utilisé dans le présent livret pour prévenir d'un risque de blessure.

Prendre toutes les précautions recommandées et suivre les consignes de sécurité.

DX.ALERT-28-03OCT22

précautions générales de sécurité sont mentionnées sur les autocollants de sécurité portant la mention ATTENTION. Dans le présent manuel, le terme ATTENTION attire l'attention sur les messages de sécurité.

DX.SIGNAL-28-05OCT16

Respect des consignes de sécurité



TS201—UN—15APR13

Comprendre les termes de mise en garde



TS187—28—03JUN19

DANGER; Le terme de mise en garde DANGER indique une situation dangereuse qui, si elle n'est pas évitée, pourrait entraîner la mort ou des blessures graves.

AVERTISSEMENT; Le terme de mise en garde AVERTISSEMENT indique une situation dangereuse qui, si elle n'est pas évitée, pourrait entraîner la mort ou des blessures graves.

ATTENTION; Le terme de mise en garde ATTENTION indique une situation dangereuse qui, si elle n'est pas évitée, peut entraîner des blessures de gravité légère ou moyenne. ATTENTION peut également être utilisé pour alerter contre des pratiques dangereuses associées à des événements pouvant entraîner des blessures.

Le symbole de mise en garde est accompagné d'un terme, tel que DANGER, AVERTISSEMENT ou ATTENTION. Le terme DANGER signale les dangers les plus graves. Le terme DANGER ou AVERTISSEMENT indique des risques spécifiques. Les

Lire attentivement tous les conseils de sécurité contenus dans cette publication et ceux apposés sur la machine. Veiller à ce que les autocollants de sécurité soient lisibles. Remplacer les autocollants de sécurité manquants ou endommagés. S'assurer que les autocollants adéquats sont apposés sur les nouveaux équipements et les pièces de rechange. Des autocollants de rechange sont disponibles auprès du concessionnaire John Deere.

Il peut exister des informations de sécurité supplémentaires non reproduites dans ce livret d'entretien sur les pièces et les composants provenant de fournisseurs.

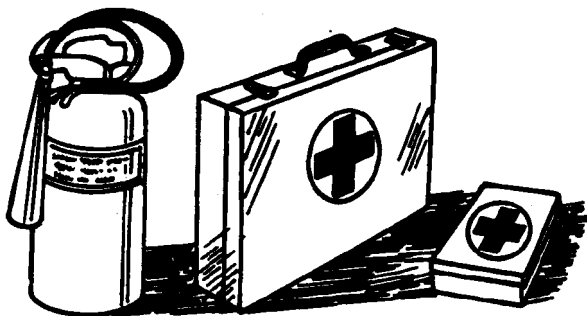
Se familiariser avec l'utilisation de la machine et de ses commandes. Ne jamais laisser une personne non instruite utiliser la machine.

Maintenir la machine en permanence en bon état de fonctionnement. Toute modification illicite risque d'en affecter le fonctionnement et/ou la sécurité et d'en réduire la durée de vie.

Prendre contact avec le concessionnaire John Deere en cas de difficultés à comprendre certaines parties de cette publication et pour obtenir une assistance.

DX.READ-28-01AUG22

Être prêt à agir en cas d'urgence



TS291—UN—15APR13

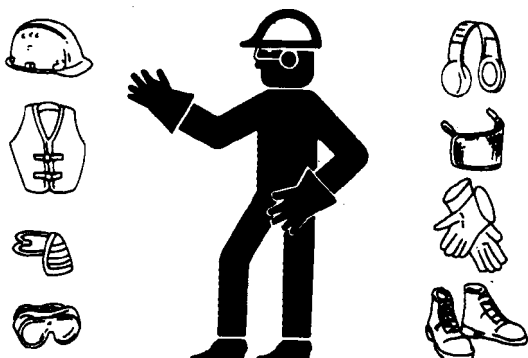
Savoir comment se comporter en cas d'incendie.

Avoir à sa portée une trousse de secours et un extincteur.

Noter à proximité du téléphone les numéros suivants: médecins, ambulance, hôpital et pompiers.

DX,FIRE2-28-03MAR93

Porter des vêtements de protection



TS206—UN—15APR13

Porter des vêtements ajustés au corps et se munir des équipements de protection correspondant au travail envisagé.

Pour utiliser la machine de façon sûre, le conducteur doit y apporter toute son attention. N'écouter ni radio ni musique avec un casque ou des écouteurs pendant le travail.

DX,WEAR2-28-03MAR93

Protection contre le bruit



TS207—UN—23AUG88

La plage de niveau sonore dépend de nombreux facteurs tels que la configuration de la machine, l'état et le niveau d'entretien de la machine, la surface du sol, l'environnement de travail, les cycles opératoires, le bruit ambiant, ainsi que les équipements utilisés.

Toute exposition à un niveau sonore élevé peut causer des troubles auditifs allant jusqu'à la surdité.

Toujours se protéger contre le bruit. Pour se protéger des bruits incommodants ou préjudiciables, porter des protections auditives telles que des protecteurs ou des bouchons d'oreilles.

DX,NOISE-28-03OCT17

Manipuler le carburant avec précaution — Prévenir les incendies



TS202—UN—23AUG88

Le carburant étant facilement inflammable, le manipuler avec précaution. Ne pas fumer en faisant le plein et se tenir à l'écart de toute flamme et toute source d'étincelles.

Toujours arrêter le moteur avant de faire le plein. Remplir le réservoir de carburant à l'extérieur.

Pour prévenir tout risque d'incendie, éliminer les accumulations de graisse ou autres saletés. Essuyer immédiatement tout carburant qui viendrait à se répandre.

N'utiliser que des conteneurs à carburant autorisés pour transporter des liquides inflammables.

Ne jamais remplir le conteneur à carburant sur un camion "pickup" avec doublure de caisse en plastique. Toujours placer le conteneur à carburant sur le sol avant de le remplir. Toucher le conteneur à carburant avec le pistolet de distribution avant de retirer le couvercle du conteneur. Veiller à ce que le pistolet de distribution soit en contact avec l'orifice du conteneur lors du remplissage.

Ne pas remiser le conteneur à carburant à proximité d'une flamme ou d'une source d'étincelles, à l'intérieur d'un chauffe-eau ou de tout autre appareil par exemple.

DX,FIRE1-28-12OCT11

Manipulation du fluide de démarrage en toute sécurité



TS1356—UN—18MAR92

Le fluide de démarrage est hautement inflammable.

Lors de son utilisation, toujours tenir le fluide de démarrage à l'écart de toute flamme et source d'étincelles. Ne pas approcher le fluide de démarrage des batteries ou de câbles.

Pour éviter toute fuite de fluide de démarrage lors du remisage du bidon sous pression, laisser le couvercle sur le bidon qui doit être remisé dans un endroit frais et protégé.

Ne pas brûler ni percer un bidon de fluide de démarrage.

Ne pas utiliser de fluide de démarrage sur un moteur équipé de bougies de préchauffage ou d'un réchauffeur d'air d'admission.

DX,FIRE3-28-14MAR14

Prévention des incendies

Il faut que le tracteur soit inspecté et nettoyé à intervalles réguliers pour éviter tout risque d'incendie.

- Des oiseaux ou d'autres animaux sont susceptibles de construire des nids ou de déposer des matériaux inflammables dans le compartiment moteur ou au niveau de l'échappement. Il convient donc

d'inspecter et de nettoyer le tracteur tous les jours avant la première utilisation de la machine.

- De l'herbe, du matériau récolté ou d'autre débris peuvent s'accumuler lors du fonctionnement normal. Cela se produit dans des conditions de travail très sèches ou lorsque du matériau récolté ou de la poussière sont soulevés par l'air. Toute accumulation de récolte ou de débris doit être éliminée afin d'assurer le bon fonctionnement de la machine et de réduire les risques d'incendie. La machine doit être inspectée et nettoyée régulièrement tout au long de la journée.
- Un nettoyage minutieux et régulier de la machine associé aux autres procédures d'entretien indiquées dans le livret d'entretien réduisent grandement les risques d'incendie, d'une immobilisation coûteuse et améliorent les performances de la machine.
- Ne pas remiser le conteneur à carburant à proximité d'une flamme ou d'une source d'étincelles, à l'intérieur d'un chauffe-eau ou de tout autre appareil par exemple.
- Vérifier régulièrement que les conduites d'alimentation, le réservoir à carburant, le bouchon du réservoir et les raccords ne sont pas détériorés et qu'ils ne présentent ni fissures ni fuites. Remplacer les pièces si nécessaire.

Effectuer toutes les procédures d'utilisation et se conformer à toutes les consignes de sécurité indiquées sur la machine et dans le livret d'entretien. Le moteur et les éléments de l'échappement étant chauds, être particulièrement prudent lors de l'inspection et du nettoyage. Avant de procéder à une inspection ou au nettoyage, arrêter le moteur, mettre la transmission en position de stationnement ou engager le frein de stationnement et retirer la clé de contact. En retirant la clé de contact, toute mise en service du tracteur lors de l'inspection ou du nettoyage est évitée.

DX,WW,TRACTOR,FIRE,PREVENTION-28-12OCT11

En cas d'incendie



TS227—UN—15APR13



ATTENTION: Éviter tout risque de blessure.

Immobiliser immédiatement la machine au premier signe d'incendie, tel qu'une odeur de fumée ou la présence de flammes. Un feu pouvant se propager très rapidement, descendre immédiatement de la machine et s'éloigner du lieu d'incendie de façon sûre. Ne pas retourner à la machine! La sécurité est la priorité absolue.

Appeler les pompiers. Il est possible d'éteindre un incendie de petite envergure ou d'empêcher sa propagation au moyen d'un extincteur portable jusqu'à l'arrivée des pompiers, mais il faut garder en mémoire que l'efficacité des extincteurs portables est limitée. La sécurité de l'utilisateur et des personnes se trouvant à proximité est absolument prioritaire. En cas de tentative d'extinction d'un incendie, toujours se tenir de manière à ce que le vent souffle dans le dos et s'assurer de la présence d'une voie d'évacuation libre de tout obstacle permettant de s'éloigner rapidement si l'incendie ne peut pas être éteint.

Bien lire les instructions d'utilisation de l'extincteur, connaître son emplacement et se familiariser avec ses pièces et son fonctionnement pour être prêt en cas d'incendie. La brigade des sapeurs-pompiers locale ou les fournisseurs d'équipement de lutte contre les incendies sont susceptibles de proposer des formations pour l'utilisation des extincteurs et de fournir des informations à ce sujet.

Si l'extincteur ne présente pas d'instructions, observer scrupuleusement les consignes générales suivantes:

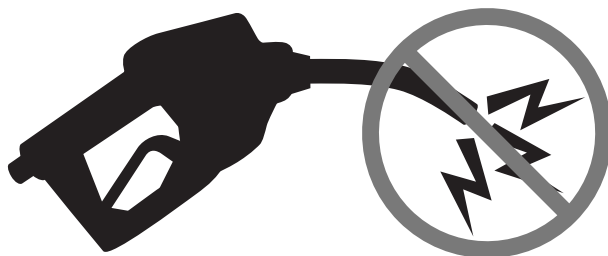
1. Extraire la goupille. Tenir l'extincteur en veillant à écarter la lance et relâcher le mécanisme de verrouillage.
2. Orienter la lance vers le bas. Diriger l'extincteur vers la base des flammes.
3. Comprimer le levier lentement et uniformément.
4. Déplacer la lance en effectuant un mouvement latéral.

DX,FIRE4-28-22AUG13

Éviter tout risque dû à l'électricité statique lors de l'approvisionnement en carburant



RG22142—UN—17MAR14



RG21992—UN—21AUG13

Si le soufre ou d'autres composants sont éliminés du gazole à teneur en soufre très faible, la conductivité du carburant est réduite et la probabilité de formation d'électricité statique s'en trouve accrue.

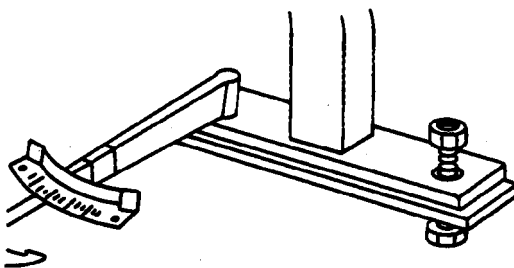
Il est possible que les raffineries traitent le carburant en ajoutant un additif visant à dissiper l'électricité statique. Cependant, certains facteurs peuvent réduire l'efficacité de l'additif au fil du temps.

Des charges d'électricité statique peuvent s'établir dans le gazole à très faible teneur en soufre lorsque celui-ci circule dans les circuits d'alimentation en carburant. La décharge d'électricité statique due à la formation de vapeurs combustibles peut provoquer un incendie ou une explosion.

C'est la raison pour laquelle il faut s'assurer que tout le système utilisé pour l'approvisionnement en carburant (réservoir d'alimentation, pompe d'alimentation, flexible d'alimentation, pistolet, etc.) est correctement mis à la terre. Consulter le fournisseur de carburant ou du système d'approvisionnement pour s'assurer que celui-ci est conforme aux normes de mise à la terre en vigueur.

DX,FUEL,STATIC,ELEC-28-12JUL13

Fixation correcte de l'arceau de sécurité



TS212—UN—23AUG88

Si l'arceau de sécurité a été desserré ou déposé pour une raison quelconque, veiller à ce que tous ses éléments soient réinstallés correctement. Serrer les vis de fixation au couple prescrit.

Tout endommagement du bâti, tout renversement ou toute intervention telle que soudage, coudage, perçage ou découpage au niveau de l'arceau de sécurité compromettent la protection offerte par celui-ci. Un arceau endommagé ne doit pas être réutilisé, mais impérativement remplacé.

Le fauteuil fait partie de la zone de sûreté de l'arceau de sécurité et ne doit être remplacé que par un fauteuil John Deere autorisé pour ce tracteur.

Toute modification de l'arceau de sécurité doit être approuvée par le fabricant.

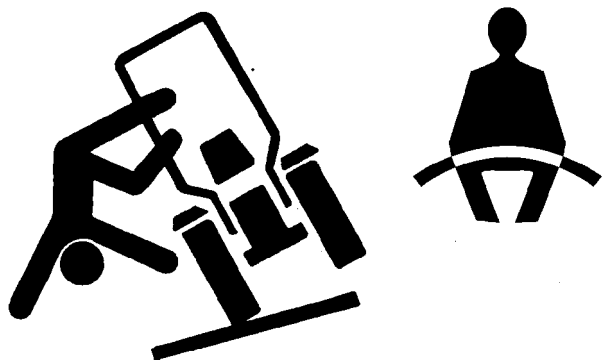
DX,ROPS3-28-12OCT11

Rester à l'écart des arbres de transmission en rotation



TS1644—UN—22AUG95

Utilisation de l'arceau de sécurité rabattable et de la ceinture de sécurité

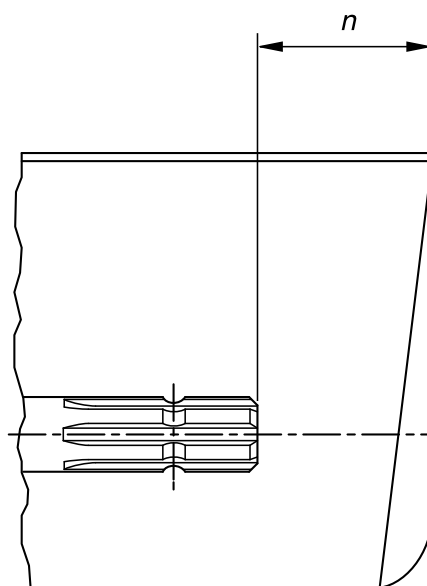


TS1729—UN—24MAY13

Éviter tout risque de blessure grave ou mortelle par écrasement lors d'un retournement.

- Si cette machine est équipée d'un arceau de sécurité rabattable, veiller à ce qu'il soit toujours verrouillé en position haute. Boucler la ceinture de sécurité lors de la conduite avec l'arceau de sécurité en position haute.
 - Saisir le loquet de la ceinture de sécurité et tirer la ceinture par-dessus le corps.
 - Insérer le loquet dans la boucle. Un clic doit retentir.
 - Tirer sur la ceinture de sécurité pour vérifier qu'elle est bien verrouillée.
 - Ajuster la ceinture de sécurité au niveau des hanches.
- Conduire avec la plus grande prudence lorsque l'arceau de sécurité est rabattu (par exemple pour entrer dans un bâtiment bas). NE PAS mettre la ceinture de sécurité lorsque l'arceau de sécurité est rabattu.
- Relever complètement l'arceau de sécurité dès que les conditions d'utilisation du tracteur sont redevenues normales.

DX,FOLDROPS-28-22AUG13



H96219—UN—29APR10

Veiller à ne pas se faire happer par un arbre de transmission en rotation, sous peine de blessures graves, voire mortelles.

Les garants des embouts de prise de force et des arbres de transmission doivent toujours rester en place. S'assurer que les garants rotatifs peuvent tourner librement.

Les arbres de prise de force ne doivent être utilisés qu'avec les garants et protections appropriés.

Porter des vêtements ajustés au corps. Arrêter le moteur et attendre l'immobilisation de l'arbre de transmission avant d'entreprendre le réglage, l'attelage ou le nettoyage de l'équipement entraîné.

Ne pas poser de dispositif adaptateur entre le tracteur et l'arbre d'entraînement de prise de force de l'équipement primaire, qui permettrait à l'arbre du tracteur tournant à 1000 tr/min d'entraîner un équipement tournant à 540 tr/min à un régime supérieur à 540 tr/min.

Ne pas poser de dispositif adaptateur qui empêcherait de protéger une partie de l'arbre rotatif de l'équipement,

de l'arbre du tracteur ou de l'adaptateur. Le garant principal du tracteur doit couvrir l'extrémité de l'arbre cannelé et le dispositif adaptateur ajouté, comme indiqué dans le tableau.

Il est possible de réduire l'angle auquel l'arbre d'entraînement de prise de force de l'équipement primaire peut être incliné selon la forme et la taille du garant principal du tracteur ainsi que du garant de l'arbre d'entraînement de prise de force de l'équipement primaire.

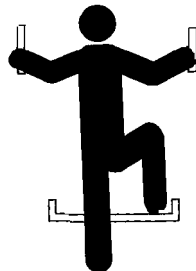
Ne pas relever les équipements à une hauteur susceptible d'endommager le garant principal du tracteur ou le garant de l'arbre d'entraînement de prise de force de l'équipement primaire. Désaccoupler l'arbre de transmission de la prise de force s'il est nécessaire d'augmenter la hauteur de l'équipement. (Voir Accouplement/désaccouplement de l'arbre de transmission de la prise de force.)

Si une prise de force de type 3/4 est utilisée, les angles d'inclinaison et de rotation peuvent être réduits, en fonction du type de garant principal de la prise de force et des rails d'accouplement.

| Type de prise de force | Diamètre | Cannelures | $n \pm 5 \text{ mm (0.20 in)}$ |
|------------------------|--------------------|------------|--------------------------------|
| 1 | 35 mm (1.378 in) | 6 | 85 mm (3.35 in) |
| 2 | 35 mm (1.378 in) | 21 | 85 mm (3.35 in) |
| 3 | 45 mm (1.772 in) | 20 | 100 mm (4.00 in) |
| 4 | 57,5 mm (2.264 in) | 22 | 100 mm (4.00 in) |

DX.PTO-28-28FEB17

Utilisation correcte du marchepied et des mains courantes



T133468—UN—15APR13

Pour éviter les chutes, monter et descendre face à la machine en utilisant le marchepied. Veiller à toujours maintenir le contact en trois points, avec le marchepied, les poignées et les mains courantes.

Redoubler de prudence lorsque les surfaces sont rendues glissantes par de la boue, de la neige ou de l'humidité. Veiller à ce que les marches soient toujours

propres, sans traces de graisse ou d'huile. Ne jamais descendre de la machine en sautant. Ne jamais monter sur une machine ni en descendre lorsqu'elle est en mouvement.

DX,WW,MOUNT-28-12OCT11

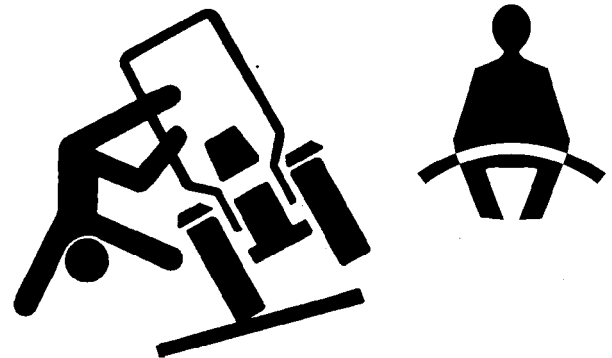
Lire les livrets d'entretien concernant les contrôleurs ISOBUS

En plus des applications GreenStar™, cet affichage peut servir de dispositif d'affichage pour n'importe quel contrôleur ISOBUS conforme à la norme ISO 11783. Cela inclut la capacité à commander des équipements ISOBUS. Lorsque l'affichage est utilisé de cette façon, les informations et les fonctions de commande affichées sont fournies par le contrôleur ISOBUS et relèvent de la responsabilité du fabricant du contrôleur ISOBUS. Certaines de ces fonctions peuvent mettre en danger le conducteur ou les personnes se tenant aux alentours. Avant l'utilisation, lire le livret d'entretien fourni par le fabricant du contrôleur ISOBUS et respecter toutes les consignes de sécurité contenues dans le livret et sur le contrôleur ISOBUS.

NOTE: ISOBUS correspond à la norme ISO 11783

DX,WW,ISOBUS-28-15JUL15

Utilisation correcte de la ceinture de sécurité



TS1729—UN—24MAY13

Éviter tout risque de blessure grave ou mortelle par écrasement lors d'un retournement.

Cette machine est équipée d'un arceau/cadre de sécurité. Mettre la ceinture de sécurité lors de l'utilisation de l'arceau/cadre de sécurité.

- Saisir le loquet de la ceinture de sécurité et tirer la ceinture par-dessus le corps.
- Insérer le loquet dans la boucle. Un clic doit retentir.
- Tirer sur le loquet de la ceinture pour vérifier qu'il est bien verrouillé.

GreenStar est une marque commerciale de Deere & Company

- Ajuster la ceinture de sécurité au niveau des hanches.

Remplacer la ceinture de sécurité complète si la boulonnerie de fixation, la boucle, la ceinture ou l'enrouleur présentent des détériorations.

Contrôler la ceinture de sécurité et la boulonnerie de fixation au moins une fois par an. Déceler les signes de boulonnerie desserrée ou de ceinture abîmée: déchirures, effilochages, usure extrême ou inhabituelle, décoloration ou parties usées par frottement. Utiliser uniquement les pièces de rechange homologuées pour la machine en question. S'adresser au concessionnaire John Deere.

DX,ROPS1-28-22AUG13

Sécurité de l'utilisation du tracteur

Pour éviter les accidents, prendre les précautions suivantes:

- N'utiliser le tracteur que pour effectuer des opérations pour lesquelles il a été conçu, telles que pousser, tirer, remorquer, actionner et porter un grand nombre d'équipements interchangeables, destinés aux travaux agricoles.
- Les utilisateurs doivent être mentalement et physiquement aptes à accéder à la plate-forme de conduite et/ou aux commandes, et à faire fonctionner la machine correctement et en toute sécurité.
- Ne jamais faire fonctionner la machine en cas de distraction, de fatigue ou de perturbation. Le fonctionnement correct de la machine exige une vigilance permanente de la part de l'utilisateur.
- Ce tracteur n'est pas destiné à un usage récréatif.
- Lire le présent livret d'entretien avant d'utiliser le tracteur et suivre les instructions de sécurité et d'utilisation figurant dans le livret ainsi que sur le tracteur.
- Suivre les instructions du livret d'entretien concernant l'utilisation et le lestage des équipements et accessoires (chargeur frontal, par exemple).
- Suivre les instructions figurant dans le livret d'entretien de toute machine accrochée ou tractée ou de la remorque. N'avoir recours à une combinaison tracteur/machine ou tracteur/remorque que si toutes les instructions ont bien été suivies.
- S'assurer que personne ne se trouve à proximité de la machine, de l'équipement accroché et de la zone de travail avant de démarrer le moteur ou d'utiliser la machine.
- Rester à l'écart de la tringlerie de l'attelage trois points et du dispositif d'attelage hydraulique (suivant équipement) lors de leur manipulation.
- Se tenir à l'écart (mains, pieds, vêtements) des pièces entraînées.

Recommandations pour la conduite

- Ne jamais monter sur le tracteur ni en descendre lorsqu'il est en marche.
- Effectuer toutes les formations requises avant d'utiliser le véhicule.
- Ne pas laisser monter des enfants ni des personnes dont la présence n'est pas indispensable sur le tracteur ou tout autre équipement.
- Ne jamais prendre place à bord d'un tracteur si le fauteuil n'est pas homologué par John Deere et n'est pas équipé d'une ceinture de sécurité.
- Maintenir tous les dispositifs de protection en place.
- Utiliser des signaux visuels et auditifs appropriés lors de la conduite sur la voie publique.
- Passer sur le bas-côté de la route avant de s'arrêter.
- Ralentir dans les virages, avant d'actionner séparément les pédales de frein ou à l'approche d'obstacles, sur un terrain accidenté ou sur une pente raide.
- La stabilité diminue lorsque des équipements accrochés sont relevés.
- Accoupler les pédales de frein lors de la circulation sur la voie publique.
- Actionner les pédales de frein par intermittence pour s'arrêter sur les surfaces glissantes.
- Nettoyer régulièrement les ailes et bavettes garde-boue, suivant équipement. Éliminer toute saleté avant de circuler sur la voie publique.

Fauteuil du conducteur chauffé et ventilé

- Une surchauffe du fauteuil peut provoquer des brûlures ou une détérioration du fauteuil. Pour réduire le risque de brûlures, être prudent en cas d'utilisation du chauffage du fauteuil pendant une période prolongée, en particulier si le conducteur n'est pas sensible aux changements de température ou aux douleurs sur la peau. Ne pas placer sur le fauteuil des objets tels qu'une couverture, un coussin, une housse ou autre, susceptibles de provoquer une surchauffe du fauteuil.

Remorquage de charges

- Redoubler de prudence pour le remorquage ou l'immobilisation de charges lourdes. Les distances de freinage augmentent avec la vitesse et le poids de la charge tractée, ainsi qu'en pente. Le remorquage de charges trop lourdes (avec ou sans freins propres) ou à une vitesse de déplacement trop élevée peut entraîner une perte de contrôle.
- Prendre en considération le poids total de l'équipement et de sa charge.
- Atteler les charges tractées uniquement à des dispositifs d'accouplement homologués pour éviter le basculement en arrière.

Stationner et quitter le tracteur

- Avant de quitter le tracteur, désenclencher les distributeurs auxiliaires et la prise de force, arrêter le moteur, abaisser les équipements/accessoires au sol, mettre les dispositifs de commande des équipements/accessoires en position neutre et enclencher le mécanisme de stationnement comprenant le verrouillage et le frein de stationnement. En outre, si le tracteur doit rester sans surveillance, retirer la clé.
- L'arrêt du moteur avec la transmission en prise N'EMPÊCHE PAS le déplacement du tracteur.
- Rester à l'écart de la prise de force ou de l'équipement en service.
- Attendre l'arrêt complet de toutes les pièces en mouvement avant de procéder à l'entretien.

Accidents les plus fréquents

Des négligences ou une utilisation incorrecte du tracteur peuvent entraîner des accidents. Garder à l'esprit les dangers de l'utilisation du tracteur.

Les accidents les plus fréquents liés aux tracteurs sont:

- Retournement du tracteur
- Collisions avec d'autres véhicules à moteur
- Procédures de démarrage incorrectes
- Happement par des arbres de prise de force
- Chute à partir du tracteur
- Écrasement et pincement lors de l'attelage

DX,WW,TRACTOR-28-08MAY19

Prévention des blessures causées par le recul de la machine



PC10857XW—UN—15APR13

Avant de mettre la machine en mouvement, vérifier que personne ne se trouve sur son passage. Se retourner pour obtenir une visibilité optimale. Si le champ visuel est obstrué ou si la marge de manoeuvre est étroite, se faire aider par un signaleur.

Ne pas se fier à la caméra pour déterminer la présence de personnes ou d'obstacles derrière la machine. Son fonctionnement peut en effet être limité par de

nombreux facteurs, tels que les méthodes d'entretien, les conditions climatiques et la plage de fonctionnement.

DX,AVOID,BACKOVER,ACCIDENTS-28-30AUG10

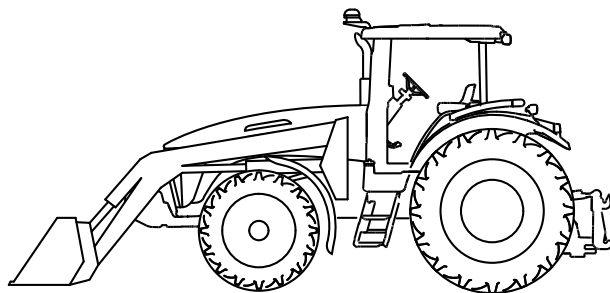
Usage limité pour travaux forestiers

L'usage prévu des tracteurs John Deere pour des travaux forestiers est limité à des applications particulières, telles que le transport, les travaux nécessitant l'immobilisation du tracteur (fendage de bois, par exemple), les travaux avec un équipement entraîné par un tracteur ou muni d'une prise de force, d'un circuit hydraulique ou d'une installation électrique.

Il s'agit d'applications pour lesquelles le fonctionnement normal ne présente pas de risque de chute ou de pénétration d'objets. Tout autre type de travail forestier – par exemple, le débardage et le chargement – requiert l'adaptation des composants spécifiques à cette application (structure de protection contre les chutes d'objets et/ou structure de protection du conducteur). S'adresser au concessionnaire John Deere pour commander ces composants spéciaux.

DX,WW,FORESTRY-28-12OCT11

Utilisation du tracteur avec chargeur en toute sécurité



TS1692—UN—09NOV09

Lors de l'utilisation d'un tracteur avec chargeur, réduire la vitesse en conséquence pour assurer une bonne stabilité du tracteur et du chargeur.

Pour éviter un renversement du tracteur ainsi que des détériorations des pneus avant et du tracteur, ne pas rouler à plus de 10 km/h (6 mph) lors du transport d'une charge sur un chargeur.

Pour éviter d'endommager le tracteur, ne pas utiliser de chargeur frontal ni de cuve de pulvérisateur si le tracteur est équipé d'un essieu avant de 3 mètres.

Ne jamais autoriser quiconque à passer ou travailler sous un chargeur relevé.

Ne pas se servir du chargeur comme plate-forme de travail.

Ne soulever ni ne transporter personne sur le chargeur, dans la benne, ni sur l'équipement ou l'accessoire.

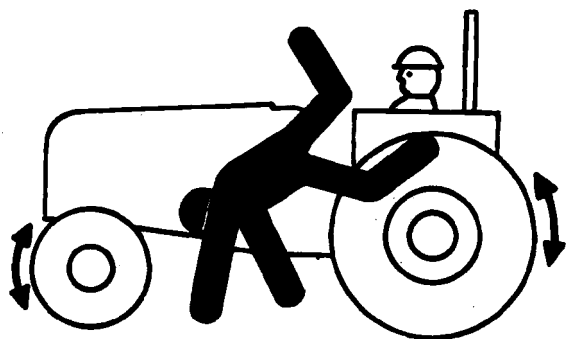
Abaisser le chargeur au sol avant de quitter le poste de conduite.

L'arceau de sécurité ou le pavillon, suivant équipement, n'offrent pas une protection suffisante contre la chute de charges sur le poste de conduite. Pour éviter la chute de charges sur le poste de conduite, toujours utiliser des équipements appropriés au type de travail à effectuer (comme les fourches à fumier/ensilage, fourches pour balle cylindrique, pince-balles à grappins et à griffes).

Lester le tracteur conformément aux recommandations de lestage indiquées dans la section Préparation du tracteur.

DX,WW,LOADER-28-18SEP12

Ne pas transporter de passagers



TS290—UN—23AUG88

Seul le conducteur est autorisé sur la machine. Il est interdit de transporter des passagers.

Ils pourraient être blessés par la projection de corps étrangers et être éjectés de la machine. Ils limitent en outre le champ de vision du conducteur et rendent sa conduite incertaine.

DX,RIDER-28-03MAR93

Siège passager

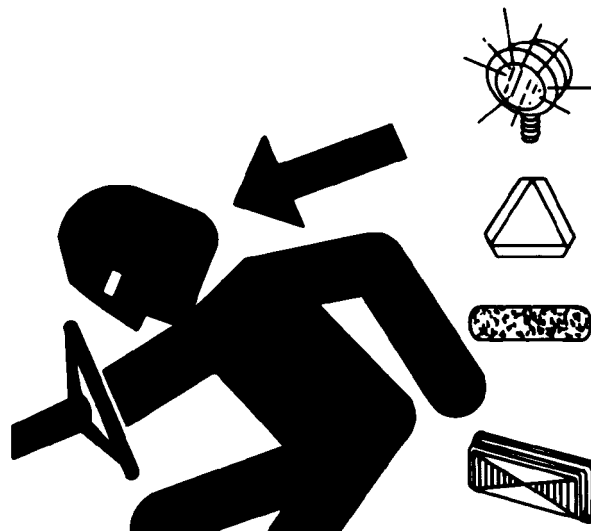


TS1730—UN—24MAY13

Le siège passager (suivant équipement) est prévu uniquement pour la formation du conducteur ou le diagnostic de la machine.

DX,SEAT,NA-28-22AUG13

Utiliser les équipements d'éclairage et de signalisation de sécurité



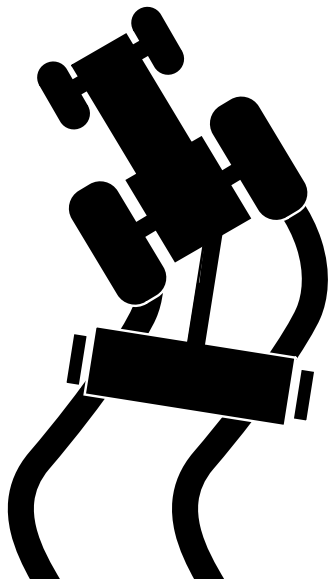
TS951—UN—12APR90

Éviter tout risque de collision avec des véhicules lents tels que les tracteurs et les machines automotrices munis d'équipements ou d'accessoires tractés, ainsi que tout autre véhicule circulant sur la voie publique. Le conducteur doit prêter attention aux véhicules circulant derrière lui, surtout avant de virer, et avoir recours aux clignotants.

Utiliser les phares principaux, les feux d'avertissement et les clignotants, de jour comme de nuit. Se conformer aux réglementations locales en ce qui concerne l'éclairage et la signalisation de l'équipement. Veiller au bon état et à la propreté des équipements de sécurité. Changer tout équipement manquant ou détérioré. Un jeu d'éclairage et de signalisation de sécurité est disponible auprès des concessionnaires John Deere.

DX,FLASH-28-07JUL99

Vitesses de sécurité pour le transport d'un équipement remorqué



TS1686—UN—27SEP06

Ne pas dépasser la vitesse de transport maximale. Cette unité de remorquage peut fonctionner à des vitesses de transport dépassant la vitesse maximale de transport admissible des équipements remorqués.

Avant de transporter un équipement remorqué, déterminer la vitesse de transport maximale en consultant les autocollants situés sur l'équipement ou les informations figurant dans le livret d'entretien de l'équipement. Ne jamais effectuer de transport à des vitesses dépassant la vitesse de transport maximale de l'équipement. Le dépassement de la vitesse de transport maximale de l'équipement peut se solder par :

- Une perte de contrôle de la combinaison unité de remorquage/équipement
- Une capacité de freinage réduite, voire nulle
- Une défaillance des pneus de l'équipement
- Une détérioration de la structure de l'équipement ou de ses composants

Les équipements doivent être munis de freins si le poids avec charge maximale est supérieur à 1500 kg (3307 lb) et 1,5 fois supérieur au poids de l'unité de remorquage.

Exemple: L'équipement pèse 1600 kg (3527 lb) et l'unité de remorquage pèse également 1600 kg (3527 lb): dans ce cas, l'équipement n'a pas besoin d'être muni de freins.

Équipements sans freins: Ne pas transporter à des vitesses supérieures à 32 km/h (20 mph).

Équipements avec freins:

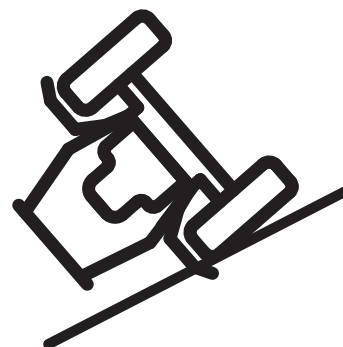
- Si le fabricant n'a pas spécifié de vitesse de transport maximale, ne pas dépasser 40 km/h (25 mph) lors du remorquage.

- Lors du transport à des vitesses inférieures ou égales à 40 km/h (25 mph), le poids de l'équipement à pleine charge doit être inférieur à 4,5 fois le poids de l'unité de remorquage.
- Pour les vitesses de transport comprises entre 40 et 50 km/h (25 et 31 mph), l'équipement complètement chargé doit peser moins de 3 fois le poids de l'unité de remorquage.

Lors du tractage d'une remorque, se familiariser avec les caractéristiques de freinage et s'assurer que le tracteur et la remorque sont bien compatibles en ce qui concerne la vitesse de décélération.

DX,TOW1-28-28FEB17

Prudence lors de la conduite sur les pentes et les terrains irréguliers ou accidentés



RXA0103437—UN—01JUL09

Éviter les trous, fossés et obstacles pouvant faire basculer le tracteur, surtout sur les pentes. Éviter de prendre des virages serrés en montant des pentes.

Sortir d'un fossé, monter une pente raide ou essayer de se débarrasser en marche avant peut provoquer le renversement du tracteur vers l'arrière. Dans la mesure du possible, effectuer ces manoeuvres en marche arrière.

À vitesse élevée, une voie étroite accroît considérablement les risques de retournement.

La liste des causes de retournement du tracteur n'est pas exhaustive. Toujours veiller à ne pas compromettre la stabilité du véhicule.

Les pentes sont une cause majeure de perte de contrôle et de basculement pouvant causer des blessures graves, voire mortelles. Il convient donc de redoubler de prudence sur les pentes.

Les pertes de contrôle et les basculements sur un terrain irrégulier ou accidenté sont des causes fréquentes d'accidents pouvant entraîner des blessures graves, voire mortelles. Redoubler de prudence lors de la conduite sur un terrain irrégulier ou accidenté.

Ne jamais s'approcher d'un fossé, d'un ravin, d'un talus à déclivité abrupte ou d'un cours d'eau. La machine

risquerait de se retourner brusquement si une roue arrivait à dépasser du bord ou si le bord s'effondrait.

Sélectionner une vitesse de déplacement faible pour éviter de devoir s'arrêter ou de changer de vitesse en pente.

Éviter de démarrer, de s'arrêter ou de prendre un virage en pente. En cas de perte de traction des pneus, désenclencher la prise de force et descendre la pente lentement en ligne droite.

Ne pas faire de mouvements brusques ou rapides lors de la conduite en pente. Ne pas changer brusquement de vitesse ou de direction, car la machine risquerait de se retourner.

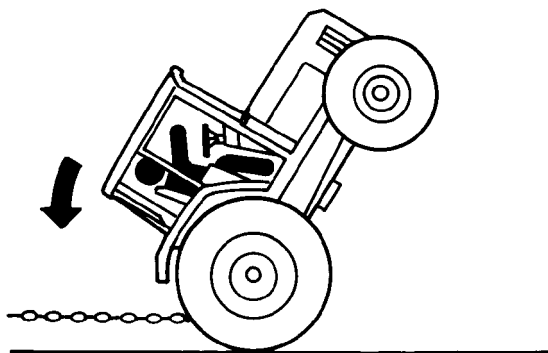
DX,WW,SLOPE-28-28FEB17

Si la machine embourbée doit être remorquée, utiliser une barre de remorquage ou une chaîne longue (l'utilisation d'un câble est déconseillée). S'assurer du bon état de la chaîne et vérifier que la taille et la résistance de tous les éléments du dispositif de remorquage sont adaptées à la charge à tracter.

Toujours accrocher la machine embourbée à la barre d'attelage du véhicule tracteur. Ne pas accrocher la machine embourbée à la chape formée par les masses frontales. S'assurer qu'il n'y a personne à proximité et avancer lentement pour que la chaîne ou le câble se tende progressivement. Une accélération brusque risque de casser net le dispositif de remorquage, le faisant fouetter ou reculer dangereusement..

DX,MIRED-28-07JUL99

Désembourbage d'une machine



TS1645—UN—15SEP95

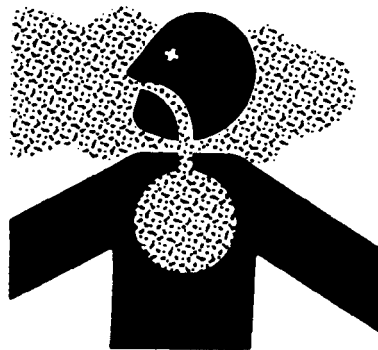


TS263—UN—23AUG88

Le désembourbage d'une machine peut être une source de dangers. Il est ainsi possible que le tracteur embourbé bascule en arrière, que le tracteur utilisé pour désembourber une machine se renverse ou que la chaîne/la barre rompe (l'utilisation d'un câble est déconseillée) et que la chaîne se détende de façon brutale.

Désembourber le tracteur en marche arrière. Décrocher les équipements attelés au tracteur. Retirer la boue en creusant derrière les roues arrière, poser des planches solides sur le sol et reculer lentement. Si nécessaire, retirer la boue en creusant devant toutes les roues et avancer lentement.

Éviter tout contact avec des produits chimiques agricoles



TS220—UN—15APR13



TS272—UN—23AUG88

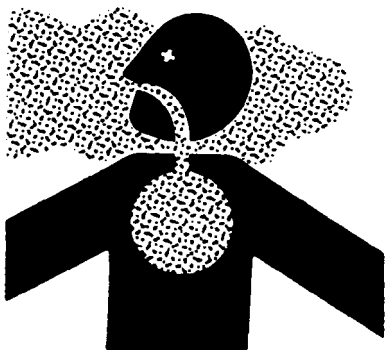
Même fermée, cette cabine ne protège pas contre l'inhalation de vapeurs, d'aérosols ou de poussières. Porter un masque respiratoire approprié à l'intérieur de la cabine, si le fabricant du pesticide en prescrit l'emploi.

Avant de quitter la cabine, se munir de l'équipement de protection prescrit par le mode d'emploi du pesticide. Avant de rentrer dans la cabine, retirer l'équipement de protection et le ranger soit à l'extérieur de la cabine dans une boîte fermée ou un récipient étanche, soit à l'intérieur dans un récipient résistant aux pesticides, un sac de plastique par exemple.

Nettoyer les chaussures ou les bottes pour éliminer la terre et autres matières contaminées avant d'entrer dans la cabine.

DX,CABS-28-25MAR09

Sécurité en matière de manipulation des produits chimiques agricoles



TS220—UN—15APR13



A34471

A34471—UN—11OCT88

Les produits chimiques utilisés dans les applications agricoles (fongicides, désherbants, insecticides, pesticides, rodenticides et engrais) peuvent être dangereux pour la santé ou l'environnement, s'ils ne sont pas utilisés avec précaution.

Toujours suivre toutes les consignes figurant sur l'étiquette pour une utilisation efficace, sûre et légale des produits chimiques agricoles.

Réduire les risques d'exposition et de blessures:

- Porter l'équipement de protection approprié prescrit par le fabricant. En l'absence d'instructions du fabricant, suivre les consignes générales suivantes:
 - Les produits chimiques portant la mention **Danger** sont très toxiques. Ils nécessitent généralement le port de lunettes de protection, d'un masque respiratoire, de gants et de vêtements de protection.
 - Les produits chimiques portant la mention **Avvertissement** sont moins toxiques. Ils nécessitent généralement le port de lunettes de protection, de gants et de vêtements de protection.

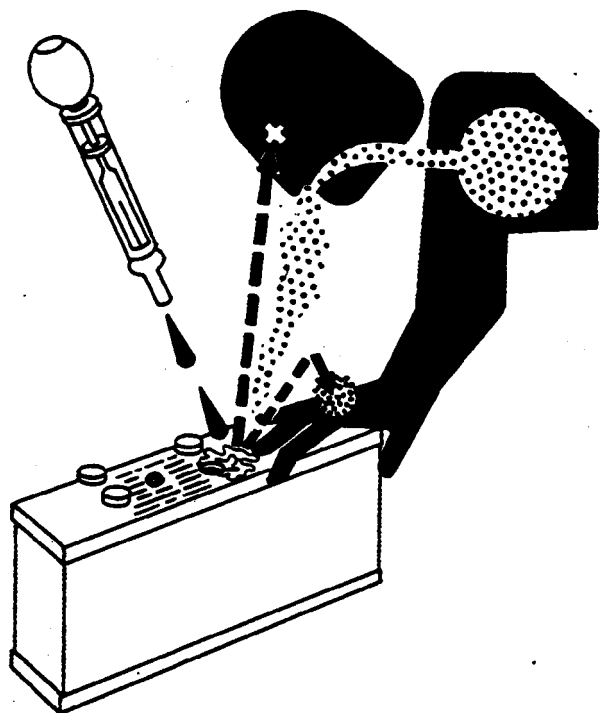
- Les produits chimiques portant la mention **Attention** sont peu toxiques. Ils nécessitent généralement le port de gants et de vêtements de protection.
- Éviter d'inhaler des vapeurs, des aérosols ou des poussières.
- Lors de l'utilisation de produits chimiques, toujours avoir de l'eau, du savon et une serviette à portée de main. Si des produits chimiques entrent en contact avec la peau, les mains ou le visage, se laver immédiatement au savon et à l'eau. Si des produits chimiques entrent en contact avec les yeux, rincer immédiatement à l'eau.
- Après toute utilisation de produits chimiques, se laver le visage et les mains avant de manger, boire, fumer ou uriner.
- Ne pas fumer ni manger lors de l'application de produits chimiques.
- Après la manipulation de produits chimiques, toujours prendre un bain ou une douche et changer de vêtements. Laver les vêtements avant de les porter de nouveau.
- Consulter immédiatement un médecin si un malaise se produit durant l'utilisation de produits chimiques ou peu après.
- Conserver les produits chimiques dans leur emballage d'origine. Ne pas mettre les produits chimiques dans des récipients non étiquetés ou contenant des aliments ou des boissons.
- Stocker les produits chimiques dans un endroit sûr et verrouillé, à l'écart des aliments pour personnes ou animaux. Tenir hors de la portée des enfants.
- Se débarrasser des récipients d'une façon qui ne nuise pas à l'environnement. Rincer trois fois les récipients vides et les perforer ou les compresser avant de les mettre au rebus.

DX,VVV,CHEM01-28-25MAR09

Manipuler les batteries avec précaution



TS204—UN—15APR13



TS203—UN—23AUG88

Le gaz dégagé par les batteries est explosif. Éviter toute formation d'étincelle ou flamme à proximité des batteries. Vérifier le niveau d'électrolyte de la batterie à l'aide d'une lampe de poche.

Ne jamais vérifier le degré de charge d'une batterie en court-circuitant ses bornes au moyen d'un objet métallique; se servir d'un voltmètre ou d'un aréomètre.

Toujours débrancher la cosse de masse (-) de la batterie en premier et la rebrancher en dernier.

L'acide sulfurique contenu dans l'électrolyte des batteries est toxique et suffisamment corrosif pour brûler la peau, trouser les vêtements et rendre aveugle celui qui en a reçu dans les yeux.

Pour prévenir les accidents:

- Remplir les batteries dans un endroit bien aéré.
- Porter des lunettes de protection et des gants en caoutchouc.
- Ne pas nettoyer les batteries à l'air comprimé.
- Ne pas respirer les vapeurs lors de l'ajout d'électrolyte.
- Ne pas renverser ni laisser goutter l'électrolyte.
- Effectuer la procédure de chargement correcte à l'aide d'une batterie d'appoint ou d'un chargeur.

Si de l'acide entre en contact avec la peau ou les yeux:

1. Rincer abondamment à l'eau la partie atteinte.

2. Appliquer du bicarbonate de soude ou de la chaux pour neutraliser l'acide.
3. Se rincer les yeux à l'eau pendant 15 à 30 minutes. Se faire soigner par un médecin sans attendre.

En cas d'ingestion d'acide:

1. Ne surtout pas tenter de vomir.
2. Boire de l'eau ou du lait en grande quantité, sans dépasser 2 l (2 qt).
3. Se faire soigner par un médecin sans attendre.

AVERTISSEMENT: Les bornes de la batterie et les éléments qui y sont reliés contiennent du plomb et des composants à base de plomb. Il a été porté à la connaissance de l'État de Californie que ces substances chimiques sont une cause de cancer et de complications préjudiciables à la natalité. **Se laver les mains après avoir manipulé ces éléments.**

DX,WW,BATTERIES-28-02DEC10

Éviter toute chaleur intense près de conduites sous pression

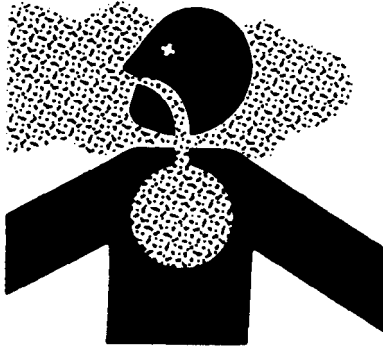


TS953—UN—15MAY90

Une chaleur intense au voisinage de conduites de fluides sous pression peut provoquer des jets de vapeurs inflammables, entraînant de graves brûlures pour les personnes se trouvant à proximité. Ne pas souder, braser ni utiliser de chalumeau trop près de conduites sous pression ou de produits inflammables. Des conduites sous pression peuvent éclater accidentellement si la chaleur se propage au-delà de la partie chauffée directement.

DX,TORCH-28-10DEC04

Enlever la peinture des surfaces à souder ou à réchauffer



TS220—UN—15APR13

Éviter la formation de vapeurs et poussières toxiques.

Des vapeurs dangereuses peuvent se dégager lorsque des surfaces peintes sont échauffées suite à des opérations de soudage, de brasage ou en cas d'utilisation d'un chalumeau.

Enlever la peinture avant de réchauffer des surfaces peintes:

- Éliminer la peinture sur une zone de 100 mm (4 in) minimum autour de la partie à chauffer. Si la peinture ne peut pas être éliminée, porter un masque agréé avant de procéder au chauffage ou au soudage.
- Si la tôle est mise à nu par sablage ou meulage, éviter d'inhaler les poussières. Porter un masque agréé.
- En cas d'utilisation de solvant ou de décapant pour peinture, enlever le décapant à l'eau et au savon avant de souder. Éloigner du lieu de travail les récipients contenant du solvant, du décapant ou tout autre produit inflammable. Attendre au moins 15 minutes pour permettre aux vapeurs de se dissiper avant de commencer le travail de soudage ou de brasage.

Ne pas utiliser de solvant chloré sur les zones où un soudage sera effectué.

Effectuer tous ces travaux dans une zone bien ventilée afin d'évacuer les vapeurs et poussières toxiques.

Respecter la réglementation en matière d'élimination des peintures et solvants.

DX,PAINT-28-24JUL02

Manipulation des composants électroniques et des supports en toute sécurité



TS249—UN—23AUG88

Les chutes survenant lors de la pose ou de la dépose des composants électroniques montés sur l'équipement peuvent provoquer des blessures graves. Utiliser une échelle ou une plate-forme permettant d'accéder facilement à chaque emplacement de montage. Veiller à utiliser des mains courantes et des marchepieds robustes et sûrs. Ne pas poser ou déposer les composants par temps humide ou en cas de gel.

Pour installer une station de base RTK ou en faire l'entretien sur une tour ou toute autre structure élevée, faire appel à un grimpeur certifié.

Si l'on procède à l'installation ou à l'entretien d'un mât de récepteur de positionnement global utilisé sur un équipement, utiliser des techniques de levage appropriées et porter un équipement de protection adapté. Le mât est lourd et peut être difficile à manipuler. Deux personnes sont nécessaires si les emplacements de montage ne sont pas accessibles à partir du sol ou d'une plate-forme de service.

DX,WW,RECEIVER-28-24AUG10

Entretien en toute sécurité



TS218—UN—23AUG88

Avant de passer au travail, veiller à bien comprendre les instructions d'entretien. Tenir la zone de travail sèche et propre.

Ne jamais effectuer d'opérations de lubrification, d'entretien ou de réglage lorsque la machine est en mouvement. Garder les mains, les pieds et les vêtements à l'écart des pièces en mouvement. Débrancher toute source d'alimentation et actionner les commandes pour relâcher la pression. Abaisser l'équipement au sol. Arrêter le moteur. Retirer la clé. Laisser la machine refroidir.

Placer des supports stables sous les éléments de la machine devant être relevés pour les opérations d'entretien.

Veiller à ce que toutes les pièces soient en bon état et installées correctement. Effectuer les réparations immédiatement. Remplacer les pièces usées ou détériorées. Éliminer toute accumulation de graisse, d'huile ou de débris.

Sur les équipements automoteurs, débrancher le(s) câble(s) de masse (—) de la (des) batterie(s) avant d'intervenir sur l'installation électrique ou d'effectuer des travaux de soudage sur la machine.

Sur un équipement tracté, débrancher les faisceaux de fils du tracteur avant de travailler sur l'installation électrique ou de procéder à des travaux de soudage.

Toute chute pendant le nettoyage ou le travail en

hauteur peut provoquer des blessures graves. Utiliser une échelle ou une plate-forme permettant d'accéder facilement à l'emplacement voulu. Veiller à utiliser des mains courantes et des marchepieds robustes et sûrs.

DX,SERV-28-28FEB17

Rester à l'écart du système d'échappement à température élevée



RG17488—UN—21AUG09

L'entretien des machines ou équipements avec le moteur en marche peut provoquer des blessures graves. Éviter de s'exposer à des gaz d'échappement chauds et d'entrer en contact avec des éléments chauds.

Durant le fonctionnement, les pièces d'échappement et les gaz qui s'en échappent peuvent atteindre des températures suffisamment élevées pour provoquer des brûlures corporelles, ainsi que l'inflammation ou la fonte des matériaux usuels.

DX,EXHAUST-28-20AUG09

Nettoyage du filtre d'échappement en toute sécurité



TS227—UN—15APR13



TS271—UN—23AUG88

L'ajout de carburant pendant que le moteur tourne peut créer un risque d'incendie ou d'explosion. Toujours arrêter le moteur avant de faire le plein et nettoyer tout carburant répandu.

Toujours s'assurer que le moteur est arrêté avant de transporter la machine sur un camion ou une remorque.

Tout contact avec des composants d'échappement encore brûlants peut provoquer des blessures graves.

Éviter tout contact avec ces composants jusqu'à ce qu'ils aient refroidi et que leur température ne présente plus de danger.

Si la procédure d'entretien nécessite que le moteur tourne:

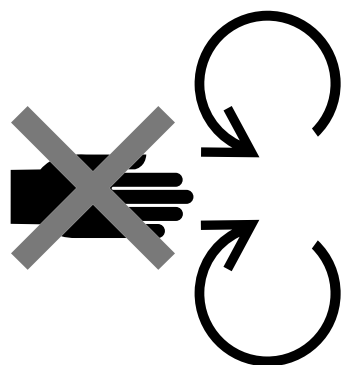
- Engager seulement les pièces entraînées requises par la procédure d'entretien.
- Veiller à ce que personne ne se trouve à proximité du poste de conduite ou de la machine.

Se tenir à l'écart (mains, pieds, vêtements) des pièces entraînées.

Toujours désactiver le mouvement (position neutre), engager le frein ou le mécanisme de stationnement et désenclencher l'entraînement des accessoires ou équipements avant de quitter le poste de conduite.

Arrêter le moteur et retirer la clé (suivant équipement) avant de laisser la machine sans surveillance.

DX,EXHAUST,FILTER-28-12JAN11



TS1693—UN—09DEC09



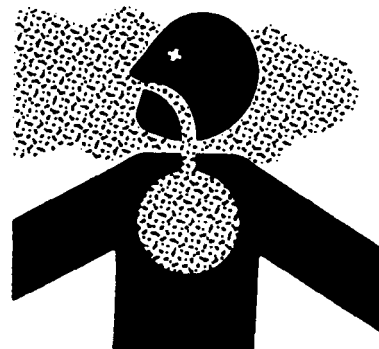
TS1695—UN—07DEC09

Durant le nettoyage du filtre d'échappement, le moteur peut tourner au ralenti élevé et à des températures élevées pendant une période prolongée. Les gaz d'échappement et les éléments du filtre d'échappement atteignent des températures élevées susceptibles de provoquer des brûlures, d'enflammer ou de faire fondre des matériaux ordinaires.

Maintenir la machine à l'écart des personnes, animaux et structures risquant d'être blessés ou endommagés par les gaz ou composants d'échappement brûlants. Éviter tout risque d'incendie ou d'explosion des matériaux et vapeurs inflammables à proximité de l'échappement. Éloigner la sortie d'échappement des personnes et de tout ce qui est susceptible de fondre, brûler ou exploser.

Surveiller attentivement la machine et son environnement pendant et après le nettoyage du filtre d'échappement pour déceler tout feu couvant.

Ventilation du lieu de travail



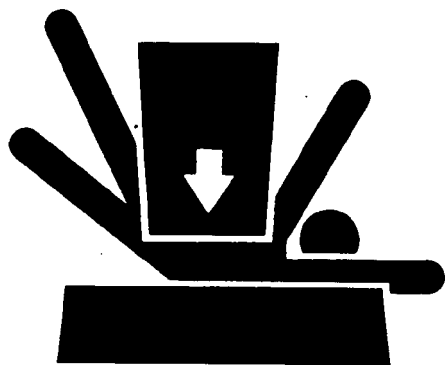
TS220—UN—15APR13

Les gaz d'échappement sont très toxiques, voire mortels. Lorsque le moteur tourne dans un local clos, évacuer les gaz en utilisant une rallonge sur l'échappement.

En l'absence d'un tel dispositif, ouvrir les portes de façon à assurer une bonne aération.

DX,AIR-28-17FEB99

Étayage correct de la machine



TS229—UN—23AUG88

Avant d'intervenir sur la machine, toujours abaisser l'équipement ou l'outil au sol. Si le travail nécessite le levage de la machine ou de l'équipement, les étayer solidement. Un équipement maintenu en position levée par voie hydraulique risque de s'abaisser, par exemple en raison d'une fuite.

Ne pas étayer avec des agglomérés, parpaings, ou autres supports pouvant céder sous une charge constante. Ne pas travailler sous une machine qui n'est soutenue que par un cric. Suivre les procédures préconisées dans la présente publication.

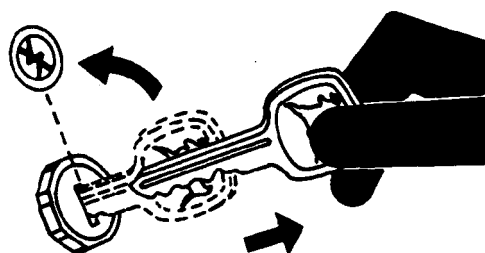
En cas d'utilisation d'un équipement ou d'un outil avec la machine, toujours respecter les consignes de sécurité figurant dans le livret d'entretien de l'équipement ou de l'outil.

DX,LOWER-28-24FEB00

que le levier de vitesses est au point mort ou en position de stationnement.

DX,BYPAS1-28-29SEP98

Stationnement de la machine en toute sécurité



TS230—UN—24MAY89

Avant d'intervenir sur la machine:

- Abaisser tous les équipements au sol.
- Arrêter le moteur et retirer la clé.
- Débrancher le câble de mise à la masse de la batterie.
- Placer une note "NE PAS METTRE EN MARCHÉ" dans le poste de conduite.

DX,PARK-28-04JUN90

Empêcher toute mise en mouvement accidentelle de la machine



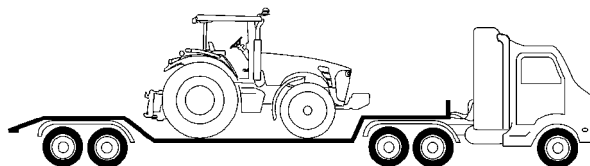
TS177—UN—11JAN89

Éviter tout risque de blessure ou de mort par suite d'une mise en mouvement inopinée de la machine.

Ne pas lancer le moteur en court-circuitant les bornes du démarreur. Si une vitesse est engagée à ce moment-là, la machine se met instantanément en mouvement.

Mettre le moteur en marche **OBLIGATOIREMENT** à partir du poste de conduite en s'assurant au préalable

Sécurité du transport du tracteur



RXA0103709—UN—01JUL09

Lorsque le tracteur est en panne, il est préférable de le transporter sur un plateau surbaissé. Immobiliser le tracteur sur le plateau de façon sûre avec des chaînes. Les essieux et le châssis du tracteur peuvent servir de points de fixation.

Avant de transporter le tracteur sur un plateau surbaissé de camion ou de wagon, s'assurer que le capot moteur est verrouillé et que les portes, la trappe de pavillon (suivant équipement) et les fenêtres sont fermées correctement.

Lors du remorquage d'un tracteur, ne pas dépasser 10 km/h (6 mph). Un conducteur doit diriger et freiner le tracteur remorqué.

DX,WW,TRANSPORT-28-19AUG09

Précautions à prendre pour l'entretien du circuit de refroidissement



TS281—UN—15APR13

Le liquide s'échappant brusquement du circuit de refroidissement sous pression risque de provoquer de graves brûlures.

Arrêter le moteur. Ne retirer le bouchon de remplissage que lorsqu'il a suffisamment refroidi pour être tourné à main nue. Commencer par tourner le bouchon jusqu'au premier cran pour éliminer la pression puis le retirer entièrement.

DX,WW,COOLING-28-19AUG09

Précautions à prendre pour l'entretien des systèmes avec accumulateur(s) de pression



TS281—UN—15APR13

De graves blessures peuvent être provoquées par du liquide ou du gaz s'échappant brusquement de systèmes comprenant des accumulateurs de pression, tels que la climatisation, le circuit hydraulique ou le frein pneumatique. L'exposition à une trop forte chaleur peut provoquer l'explosion d'un accumulateur de pression et les conduites sous pression risquent d'être coupées accidentellement. Ne pas souder ni utiliser de

chalumeau à proximité d'un accumulateur ou d'une conduite sous pression.

Éliminer la pression des circuits sous pression avant de déposer un accumulateur de pression.

Éliminer la pression du circuit hydraulique avant de déposer un accumulateur de pression. Ne pas tenter d'éliminer la pression du circuit hydraulique ou d'un accumulateur en desserrant un raccord.

Les accumulateurs de pression ne peuvent pas être remis en état.

DX,WW,ACCLA2-28-22AUG03

Sécurité de l'entretien des pneus



RXA0103438—UN—11JUN09

L'éclatement d'un pneu et la projection des éléments de jante en résultant peuvent provoquer des blessures graves, voire mortelles.

Le montage des pneus suppose que celui qui l'effectue dispose des connaissances requises et de l'outillage adéquat.

Veiller à ce que les pneus soient toujours correctement gonflés. Ne pas dépasser la pression de gonflage recommandée. Ne jamais souder ni procéder à des travaux nécessitant un chauffage sur une roue assemblée avec le pneu. La chaleur entraîne une augmentation de la pression de l'air dans le pneu, ce qui risque de provoquer l'explosion de ce dernier. La roue peut être déformée ou affaiblie dans sa structure par des opérations de soudage.

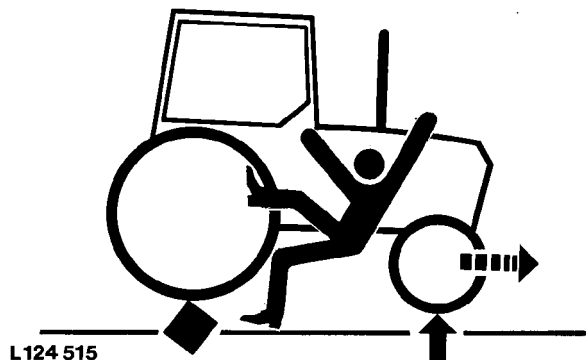
Lors du gonflage des pneus, utiliser une attache instantanée et une rallonge assez longue pour NE PAS devoir se tenir devant ou au-dessus, mais à côté du pneu. Utiliser si possible une cage de protection.

Vérifier si les pneus sont bien gonflés, s'ils présentent des entailles, des cloques, des jantes endommagées ou s'il leur manque des boulons ou des écrous.

Les roues et les pneus sont lourds. Lors de leur manipulation, utiliser un appareil de levage sûr ou demander de l'aide pour soulever, installer ou déposer des roues et des pneus.

DX,WW,RIMS-28-28FEB17

Précautions à prendre pour l'entretien du tracteur avec pont avant



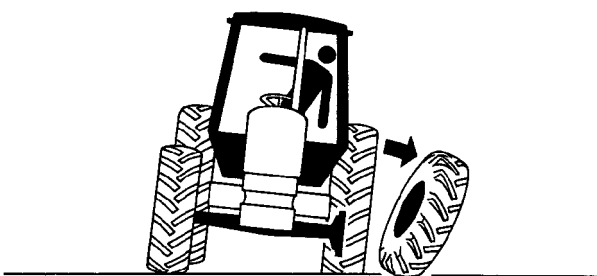
L124 515

L124515—UN—06AUG94

Lorsqu'il faut effectuer sur un tracteur avec pont avant des opérations d'entretien nécessitant la mise sur chandelles de l'essieu arrière et l'entraînement des roues par le moteur, il est également nécessaire de lever et d'étayer les roues avant. En cas de défaillance de l'installation électrique ou du circuit hydraulique de transmission, les roues avant peuvent se mettre en mouvement et, si elles ne sont pas levées, arracher les roues arrière de leurs supports. Dans de telles conditions, le pont avant peut s'enclencher même si le contacteur correspondant se trouve à l'arrêt.

DX,WW,MFWD-28-19AUG09

Serrage des boulons/écrous de fixation des roues



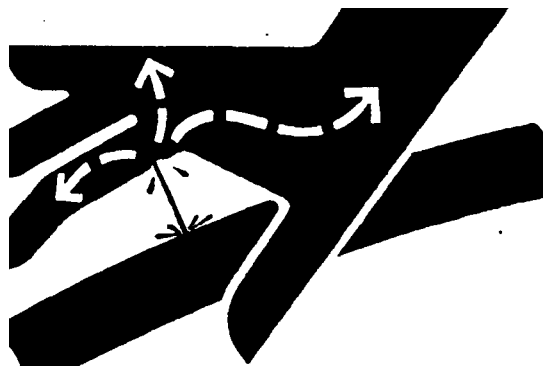
L124 516

L124516—UN—03JAN95

Resserrer les boulons/écrous de roue aux intervalles préconisés dans les sections Rodage et Entretien.

DX,WW,WHEEL-28-12OCT11

Attention aux liquides sous haute pression



X9811—UN—23AUG88

Vérifier régulièrement – au moins une fois par an – que les flexibles hydrauliques sont exempts de fuites, de vrillage, de coupures, de fissures, d'abrasion, de corrosion, de bulles, de tresses de fils exposées, ou de tout autre signe d'usure ou de détérioration.

Remplacer immédiatement les flexibles usés ou endommagés par des pièces de rechange approuvées par John Deere.

Du liquide s'échappant sous pression peut avoir suffisamment de force pour pénétrer sous la peau, causant de sérieuses blessures.

Afin de prévenir tout accident, éliminer la pression avant de débrancher des conduites hydrauliques ou autres. Avant de rétablir la pression, s'assurer que tous les raccords sont serrés.

Rechercher les fuites à l'aide d'un morceau de carton. Se protéger les mains et le corps des liquides sous haute pression.

En cas d'accident, consulter immédiatement un médecin. Tout liquide ayant pénétré sous la peau doit être retiré par intervention chirurgicale dans les quelques heures qui suivent pour éviter les risques de gangrène. Les médecins n'étant pas familiarisés à ce type de blessure doivent s'adresser à un service médical compétent. Ces informations peuvent être obtenues en anglais auprès du service médical de Deere & Company à Moline, Illinois, États-Unis, au numéro de téléphone suivant: 1-800-822-8262 ou +1 309-748-5636.

DX,FLUID-28-12OCT11

This as a preview PDF file from best-manuals.com



Download full PDF manual at best-manuals.com